HAUTE ECOLE PROVINCIALE DE HAINAUT - Condorcet

HAUTE ECOLE EN HAINAUT

Quels sont les effets de l'activité socio-sportive sur l'insertion sociale ?

Analyse de l’efficacité de dispositifs socio-sportifs dans l’insertion sociale d’un public socioéconomiquement fragilisé sur le territoire de Charleroi.

 LENOBLE FRÉDÉRIC

 Catégorie sociale

 Master en Ingénierie et

 Action Sociales

 2019-2020

 2ème session

**Sommaire explicatif**

**Préambule**

**Introduction générale**

**Première partie :** **Approche conceptuelle**

Introduction de la première partie

**Chapitre 1 : L’exclusion sociale**

* Introduction
* Champ théorique
* Les causes de l’exclusion sociale et leur systémique
* Les conséquences de l’exclusions

**Chapitre 2 : Le public socio économiquement fragilisé**

* Introduction
* Catégories et méthodologies de la pauvreté
* Approche intégratrice de la pauvreté par trois dimensions
* Approche spatiale de la pauvreté

**Chapitre 3 : l’insertion sociale et l’activité socio sportive**

* Introduction
* Cadre théorique de l’insertion sociale
* Définition de l’activité socio-sportive
* Effets recherchés par l’insertion par le sport
* Remarque épistémologique sur l’insertion par le sport

**Conclusion de la partie 1 : formuler la question de recherche**

**Deuxième partie :** **Approche empirique**

Introduction de la deuxième partie

**Chapitre 4 : Méthodologie de la recherche**

* Cadre théorique
* Explication de l’adaptation du au Covid
* Travail exploratoire
* Grille d’entretient
* Analyse des constats

**Chapitre 5 : Le territoire de Charleroi**

* Contextualisation
* Pauvreté et exclusion sur le territoire

**Chapitre 6 : Etude de terrain**

* Introduction (expliquer ce chapitre qui est la présentation de l’étude de terrain)
* La Ville de Charleroi + échevin des sports
* Plate-forme « Forme et Mouvement » + témoin
* Le sis « Passage 45 » + témoins
* Le sis « Toudi boudji » + témoins

**Conclusion de la deuxième partie**

**Troisième partie :** **Discussion entre l’approche conceptuelle et l’approche empirique.**

Introduction de la troisième partie

**Chapitre 7 : Cadre et limite de l’analyse**

* Introduction
* Remarques et observations sur les entretiens
* Les limites de la démarche

**Chapitre 8 : Analyse des constats**

* Rédaction des constats et mise en perspective avec le cadre théorique

**Conclusion de la troisième partie**

**Conclusion générale et recommandations**

Recommandation et le rôle de l’ingénieur social

Préambule

 Durant mon parcours professionnel en tant qu’éducateur au sein d’un service de la Ville de Charleroi dénommé la Cellule d’Intégration par le Sport, j’ai pu participer à un grand nombre d’activités socio-sportives avec des objectifs et des finalités différentes. Ces diverses expériences, les différentes rencontres avec des opérateurs et bénéficiaires rencontrés m’ont grandement interpellés et questionnés sur ma vision du sport comme vecteur d’insertion et d’intégration. Ce questionnement personnel s’est accru au cours de mes deux années dans le cursus d’ingénierie et action sociales.

 La diversité des méthodologies et finalités qui s’articulent autour de l’activité socio-sportive ainsi que les résultats obtenus auprès des publics cible semble confirmer que ce type d’activités ont une influence qui varie fondamentalement, parfois de manière positive, parfois de manière nulle ou mitigée sur les usagers qui la pratiquent. Cependant, ces activités sont souvent portées par le pouvoir politique comme des solutions à différentes problématiques sociales auprès des catégories socioéconomiquement dominées. Dès lors, la question qui se pose est de vérifier si la pratique d’activités socio-sportives est un réel gage d’insertion ou plutôt un effet placébo et occupationnel sous le couvert d’être une action sociale.

 Afin de mener une réflexion efficiente et constructive en rapport avec les constats effectués lors de mes différentes expériences professionnels, mon postulat à travers ce mémoire abordera les concepts d’insertions sociales, d’activités socio-sportives et essayera de répondre à la question de départ suivante :

« Quels sont les effets de l'activité socio-sportive sur l'insertion sociale ?»

Introduction générale

 Depuis les années 80 jusqu’à aujourd’hui, le territoire de Charleroi, comme d’autres villes postindustrielles, est en déclin économique. En réponse à l’exclusion et à la fragmentation sociale annoncées ou constatées, Charleroi à l’instar de nombreuses villes, a été confrontée à la mise en place de dispositif de lutte contre l’exclusion. Dans ces différents types de politiques d’insertion sociale, le sport occupe une place de plus en plus privilégiée. Celui-ci a en effet été souvent présenté comme un puissant levier ou du moins comme un modèle d'insertion. Il est donc légitime dans ce contexte, de s’interroger sur les éventuels effets de « l’insertion par le sport » et de se questionner sur la problématique suivante « L’insertion par le sport, mythe ou réalité ? ».

 Les initiatives socio sportives se sont ainsi développées. Pourtant leurs répercussions et leur organisation soulèvent encore un certain nombre d’interrogations quant à leurs résultats et aux liens de causalités qui s’y rapportent.

 Dès lors, l’analyse qui nous occupera le long de ce postulat concerne l’insertion par le sport et le public socioéconomiquement fragilisé pratiquant des activités socio-sportive. C’est sous le prisme de cette réalité que nous essayerons de répondre à la question de départ qui nous occupe :

« Quels sont les effets de l'activité socio-sportive sur l'insertion sociale ? » et plus particulièrement sous le focus de « l’analyse de l’efficacité de dispositifs socio-sportifs dans l’insertion sociale d’un public socioéconomiquement fragilisé sur le territoire de Charleroi ».

 La démarche d’analyse proposée dans le cadre de ce mémoire consistera à observer et comprendre comment le fait de participer à une activité considérée comme socio-sportive peut influencer la lutte contre l’exclusion sociale, et surtout de quelle en est son organisation, son efficience en tant qu’action sociale. Une réflexion externe sera également prise en compte, selon l’avis de témoins privilégiés.

 Pour ce faire, nous nous devons d’aborder la thématique sous une approches scientifique afin d’éviter les préjugés normatifs. Dès lors, la première partie de ce mémoire se voudra donc consacrée à une approche théorique des problématiques rencontrées par l’insertion sociale. Le sujet du publique socio économiquement fragilisé, nous amènera à avoir une démarche réflexive sur les liens entre les concepts théoriques d’exclusion et de pauvreté.

Afin d’aborder et de comprendre l’analyse de cas et les finalités recherchées, il nous a semblé favorable d’aborder diverses notions pour comprendre la conceptualisation de l’insertion sociale et de l’activité socio-sportive par le sport ainsi que les différentes interdépendances qui y font référence. En effet, deux grands courants de pensées s’opposent à ce sujet, les détracteurs et les défenseurs de l’insertion par le sport. Pour conclure cette première partie, nous effectuerons une synthèse et une mise en perspective des différentes problématiques.

 La seconde partie approchera l’objet d’étude ainsi que la méthodologie de recherche employée. Nous ferons référence au dispositif méthodologique employé. Afin d’appréhender le sujet de manière empirique, il nous a semblé opportun d’employé l’analyse de cas comme outil complémentaire à notre cadre conceptuel. Dans cet objectif, nous vous présenterons le territoire de Charleroi afin de contextualiser la recherche et de vérifier la pertinence de cette dernière. Ensuite, nous aborderons l’étude de terrain et les différents acteurs interrogés. Pour clore cette deuxième partie, nous effectuerons une conclusion permettent une approche transversale des différentes thématiques énumérées dans cette partie.

 Dans notre troisième partie, nous reviendrons sur l’étude de terrain, mais plus particulièrement sur le cadre et les limites ainsi de l’analyse. Ensuite, nous traiterons les données recueillies en y apportant une dimension réflexive par rapport à notre hypothèse de recherche, afin de confronter celle-ci avec la réalité du terrain et le cadre conceptuel. Pour clôturer cette partie, nous effectuerons une synthèse des différents éléments relevés.

 C’est sous le prisme d’apprenti chercheur et de futur ingénieur sociale que ce mémoire se clôturera, sous le couvert d’une conclusion générale qui abordera la réponse de la question de départ et qui selon un avis réflexif, proposera des pistes de solution sur la thématique abordée.

**Première partie :**

**Approche conceptuelle**

Introduction de la première partie

Afin de comprendre la thématique de notre postulat, il nous paraît nécessaire de présenter un cadre qui permette d’aborder ces différentes notions. D'autre part, nous compléterons les connaissances abordées au sujet de ces différents concepts par des lectures scientifiques qui nous semblent pertinentes et une conceptualisation selon les différentes dimensions y étant afférentes.

Nous aborderons en un premier temps le concept d’exclusion sociale. Celle-ci a été appréhendée selon les principes de disqualification, de désaffiliation ou de déclassement. Nous compléterons ce chapitre par le constat théorique des causes et des effets de celle-ci sur les individus et tenterons de comprendre comment ces différents facteurs interviennent sur sa systémique.

Ensuite, nous nous pencherons sur le concept de pauvreté. Nous tenterons de comprendre cette problématique en abordant les différentes catégories et méthodologies qui en sont référentes. Nous effectuerons également une approche théorique intégratrice selon trois dimensions afin de définir avec pertinence la conceptualisation de la pauvreté sans omettre que cette dernière est considérée dans cette recherche comme une des dimensions de l’exclusion et non pas l’inverse. Pour clôturer ce chapitre, nous aborderons la notion de territoire de la pauvreté afin de contextualiser ce travail dans notre future démarche empirique.

Le dernier chapitre de cette partie concernera la compréhension de l’insertion sociale et du champ de l’activité socio-sportive. Pour ce faire, nous effectuerons approche théorique du concept d’insertion sociale, pour ensuite explorer une sociogenèse des définitions du sport pour aboutir sur les possibles propriétés sociales pouvant s’en dégager afin de parvenir sur la représentation du champ de l’activité socio-sportive et les différents effets probables attendu de cette dernière.

Pour clore cette partie, nous aborderons de manière transversale, l’ensemble des concepts théoriques en lien avec notre recherche, en y apportant une démarche réflexive.

Chapitre 1 : L’exclusion sociale

 A travers ce chapitre, nous allons observer le phénomène d’exclusion sociale et essayer de mesurer son influence et ses effets.

## Introduction

 Attribuer une définition de l’exclusion à une seule notion relèverait d’une certaine défiance intellectuelle. Nous devons cependant remarquer un lien constant que l'on peut déterminer par la relation ou la rencontre entre individus et groupes sociaux, qui sont les lieux où « *se forment les idées, se définissent les notions et s'élabore les concepts* »[[1]](#footnote-1) .

 La sémiotique de l'exclusion sociale est popularisée en 1954 par René Lenoir, pour son livre « *Les exclus* ». Pourtant, ce titre fut choisi par son éditeur et le mot exclusion y était très rarement employé. Ce terme aurait eu donc une utilisation médiatique pour origine, et cela afin de promouvoir différents ouvrages scientifiques. Selon Serge Paugam, la notion d'exclusion serait déjà apparue une quinzaine d'années auparavant, dans le cadre de récit du secours catholique, utilisé dans un essai intitulé « *les dividendes du progrès*» et retrouvé dans un autre ouvrage nommé « *l’exclusion sociale* ».

 Ce serait donc dans les années 1950, 1960, période de prospérité économique, qu'apparaît la notion d'exclusion sociale. Celle-ci définit c'est « *une survivance visible et honteuse d'une population maintenue en marche du progrès économique et du partage des bénéfices* »[[2]](#footnote-2) de la société moderne. L’écart entre la croissance du bien-être et la situation des marginalisés de génération en génération, un constat jugé choquant par rapport à la modernité de l'époque.

 Aujourd'hui, la notion d'exclusion est définie par certains analystes sociétaux selon les dimensions de pauvreté et d'appauvrissement, dépassant ainsi la simple analyse socio-économique. Pourtant, l’exclusion est une notion rejetée par d'autres, parce que ce concept masquerait les inégalités structurelles, où serait utilisé de manière interchangeable avec les dimensions de pauvreté et d'inégalités sociales afin de biaiser certains constats. Nous pouvons donc observer que l'exclusion est une notion à la fois large et imprécise pour un certain nombre d'auteurs.

 En partant de ce constat, nous aborderons celle-ci selon une démarche synthétique et partielle, qui oriente de celle-ci vers des liens entre l'exclusion, ses causes et ses effets. Cette partialité nous permettra de mieux appréhender et de centrer notre réflexion vers l’analyse d'effet ou d'impact de l'insertion sociale par l'activité socio sportive, qui est la finalité recherchée à travers ce postulat.

## Champ théorique de l’exclusion sociale

 L’exclusion est « *un véritable paradigme social*» [[3]](#footnote-3) du fait que stricto sensu, celle-ci est révélatrice d'une problématique sociétale qui peut être l'origine d'une conscientisation de la société amenant sur une confrontation et une recherche de solutions à ses incuries sociales. Aux vues des références de l’exclusion dans l'actualité, dans les programmes politiques et les actions sociales, son importance croissante en devient remarquable aux yeux de tous.

 Le sujet de l'exclusion s'est imposé au fur et à mesure du temps comme le support de diverses réflexions sur un certain avenir social. Nous pouvons remarquer que celle-ci est source d'angoisse auprès de nombreuses franges de la population, inquiète d'un avenir incertain, soumises au risque d'être emporté dans la spirale de la précarité et de la marginalisation. Cela se concrétise souvent par un ébrèchement de la cohésion sociale. Nous pouvons donc considérer l’exclusion comme « *une inquiétude collective face à la mutation en cours d'une réelle dégradation économique et sociale* »[[4]](#footnote-4) .

 L'exclusion concerne également le concept des représentations sociales, c'est-à-dire « *un ensemble organisé et hiérarchisé des jugements des attitudes et des informations qu'un groupe social donné élaborent à propos d'un objet*»[[5]](#footnote-5) . Ces représentations sont vécues et ressenties par les membres d'un groupe social, celles-ci sont générées de manière collective et partagée. Elles sont la manière d’appréhender les situations que développent les groupes sociaux, et cela en fonction de leurs onto systèmes, de leurs habitus et ethos, et de leurs univers symboliques de sens. Elles coïncident au sens commun, elles sont « *des formes de connaissance socialement élaborées et partagées, ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune et à un ensemble social* »[[6]](#footnote-6) .

 A travers cette dimension d’univers symbolique et de norme, inclue dans une systémique au même titre que l’absence de sécurité sociale et la pauvreté des relations sociales, Serge Paugam à définis l’exclusion sociale par le concept de « *disqualification sociale* »[[7]](#footnote-7) qui renvoie au processus d’affaiblissement ou de rupture des liens de l’individu avec la société qui aboutit à la perte de la protection et de la reconnaissance sociale. L’individu socialement disqualifié est à la fois vulnérable face à l’avenir et stigmatisé par le jugement culturel et social négatif auquel il est soumis par les membres du groupe social.

L’exclusion sociale ne peut être appréhendée uniquement par les caractéristiques des exclus. Elle est le résultat d’une histoire et de l’interaction de plusieurs facteurs (Becker, 1963) telles que la personne exclue, les réactions du groupe et les institutions sociales concernées. Il s’agit de mettre en avant que l’individu exclu soit l’aboutissement d’un processus (Fastres et Servais, 2012).

A ce sujet, Robert Castel préfère appréhender l’exclusion par le concept de la « *désaffiliation sociale* »[[8]](#footnote-8), parce que « *parler de désaffiliation, ce n’est pas entériner une rupture, mais retracer un parcours [[9]](#footnote-9)*» L’auteur définis celle-ci comme le résultat d’un processus, soumis au contexte économique et social, associant la déficience socioprofessionnelle en tant que « *l’impossibilité de se ménager une place stable dans les formes dominantes de l’organisation du travail et dans les modes reconnus d’appartenance communautaire* »[[10]](#footnote-10) et un isolement social sur le plan familial et communautaire. Ce qui permet aux facteurs de risques de s’accroître, ce qui engendre que la systémique de désaffiliation sociale devient exponentielle.

Dès lors nous pouvons constater que la désaffiliation comme la disqualification sociale ont, sous l’angle d’analyse de la sociologie, la cause commune de définir avec pertinence un processus qui conduit les individus à se retrouver dans une situation d’exclusion.

 Nous devons observer également que l’exclusion sociale est soumise de manière systémique à une mécanisation de la rupture, aussi bien d’un point de vue de la symbolique, que dans le domaine des relations sociales qui adjoignent les individus entre eux. L'exclusion est à la fois systémique pour le collectif et devient, de manière individuelle, un conditionnement de l’état de la personne, mettant en exergue un manquement de ses liens sociaux. Ce que Pierre Bourdieu définis comme un « *déclassement sociale* »[[11]](#footnote-11), un état de rupture qui aboutit sur la perte de la position sociale de l’individu qui trouve ses origines dans les facteurs de risques liés au capital culturel de celui-ci, « *un déclin par rapport à la trajectoire individuelle ou collective qui se trouvait inscrite comme potentialité objective dans la position antérieure* »[[12]](#footnote-12).

 L’économiste Anthony B. Atkinson (1998) relève trois facteurs déterminants dans le processus de l’exclusion sociale qui sont la relativité, l’agent déclenchant et la dynamique.

 La relativité met en évidence les normes et les symboliques du contrôle sociale et culturel, avec une plus forte concrétisation dans l’aspect consumériste et possédant, ce qui implique également l'exclusion sociale. En effet, ces normes sous entendent les rôles, les actes et les conduites des individus. Cela s’observe par les jugements sur les différences de possessions (maison, véhicule, GSM, etc.) et même sur le droit par cotisation à certains corps intermédiaires de la sécurité sociale (mutuelle, assurance, etc.). Dès lors, nous pouvons remarquer une catégorie de nouveaux exclus qui ne l'auraient pas été deux décennies auparavant par non seulement la difficulté à acquérir des biens, mais également la difficulté d’accéder à une certaine protection sociale.

 Au sujet de l’agent déclenchant, celui-ci appréhende que chaque individu puisse s'exclure lui-même ou peut l'être par d'autres. Dès lors, nous devons prendre en considération que les choix individuels interfèrent irrémédiablement sur le phénomène d'exclusion, et même si ces choix sont limités par des contraintes structurelles telles que « l'âge, le sexe, la classe sociale et l'appartenance culturelle »[[13]](#footnote-13).

 La dynamique aborde l'exclusion sociale comme un système intégrant les interactions factuelles et événementielles dans le parcours de vie de l'individu, cela fait référence particulièrement à la notion d’historicité de l'existence de l'individu. Pour illustrer ceci, nous pouvons effectuer la déduction suivante : la perte d'emploi, au départ, n'est pas forcément un facteur d'exclusion sociale, mais si celle-ci entraîne une longue période de chômage, pouvant aboutir sur une certaine précarité, entraînant des problématiques psychosociales ainsi que la perte de confiance en soi. Ces circonstances font passer la situation initiale à celle d’exclusion. Dès lors, nous devons appréhender le processus d'exclusion sous la contrainte la construction du parcours de vie et de l’histoire de l'individu.

Les causes de l’exclusion sociale

 On ne peut se questionner sur l'exclusion sociale sans essayer de comprendre ce qui pourrait en être la ou les causes. De manière concrète, nous pouvons remarquer que à ce sujet, il existe une multitude d'avis qui produisent un assortiment poncif d’interprétations qui complexifie le questionnement et la compréhension de ces diverses causes. Dès lors, nous allons définir, de manière théorique les critères et indicateurs se rapportant à celles-ci.

 L’ontosystème dans lequel l'individu se construit à une grande importance, c'est l'un des premiers et principaux facteurs du développement cognitif, ce qui permet à celui-ci d'acquérir les compétences psychosociales permettant « *de répondre aux exigences de la vie quotidienne*» (O.M.S 1993)[[14]](#footnote-14). Cependant tous les individus ne possèdent pas le même degré de vulnérabilité et ont des capacités de résilience différentes. Dans le processus de développement de l’individu, la systémique sociale et la systémique individuelle sont interconnectés et interagissent l’une avec l’autre. De ce fait, les résultats de trajet de vie ne peuvent pas être prévisibles. Dès lors, nous devons appréhender « *les idées de risque, avec leurs notions de problématiques, et leur contrepartie qui est la protection* » (Evans 1995). Dans le développement de l’individu, la notion de résilience engage la possession et la production de compétences réflexives au niveau personnel et social, ce sont des caractéristiques fondamentales du cours ultérieure du trajet de vie, et celles-ci peuvent être comprises comme des facteurs de protection face aux problématiques.

 Nous pouvons donc remarquer l’existence d’un principe de prévisibilité des chances à partir de l’historicité de l’individu depuis son départ dans la vie, ce qui s’illustre par une « *trajectoire de risque qui se définit par le fait qu’un facteur de risque en renforce un autre, de sorte que les chances de l’individu à l’âge adulte sont de plus en plus restreintes* » (Rutter, 1988, 1990, 1993). Les facteurs de risque et de protection interviennent parallèlement sur l’exclusion sociale, au même titre que différents types de difficultés et de contraintes au développement de l’individu.

 Pour comprendre l'évolution de l'exclusion sociale, nous devons également prendre en considération le contexte sociétal et ses effets intégrés. Nous pouvons l’illustrer selon le cheminement suivant.

 La période avant les années quatre-vingt, pendant l'ère du plein emploi et de l'industrialisation, de nombreux travailleurs avaient quitté l'école sans autre qualification que leur force de production, de nombreux emplois ne demandaient peu voire pas de qualification.

 Aujourd’hui, à contrario, et à la suite de l'évolution du marché de l'emploi, ce type de poste de travail devient rare voire inexistant. La demande du niveau de compétences et des qualifications sont toujours plus élevées, excluants ainsi les individus dépourvus de celles-ci, ne laissons place qu’à l'accès à des emplois précaires ou le chômage. Pourtant, dans le passé, ce manque de qualifications ne constituait pas un frein à une carrière professionnelle accomplie.

 Nous devons aussi prendre en compte la situation économique précaire de l'individu, qui entraîne une forme d’infériorité sociale, celle-ci place les individus sur dans un classement de positionnement social, entraînant inexorablement des jugements. La pauvreté monétaire aboutit sur une pauvreté culturelle qui se répercute sur le capital éducatif, renforçant par là le phénomène d’exclusion. Ce principe concerne aussi bien des individus défavorisés depuis le début de leur parcours de vie, que ceux qui se marginalisent au cours de celui-ci. Dans les deux cas, la constante est que les individus sont dans l'incapacité de contribuer et d'être inclus dans la société.

 Bien que la pauvreté soit un facteur important pouvant amener à l'exclusion sociale, nous devons considérer que celle-ci n'est pas uniquement concernée par ce critère. En effet, l'alcoolisme, la maladie, le handicap et bien d'autres problématiques peuvent-être aussi impliquées dans l'exclusion sociale sans que la pauvreté monétaire n’en soit une référence. Un des critères prédominants est la pauvreté des liens familiaux et sociaux. À ce titre, Room (1998) fait le constat que la rupture des relations avec le reste de la société, ainsi qu'avec le cercle familial, contribue au phénomène d'exclusion.

 Afin de palier à l'exclusion, les pouvoirs publics ont établi des politiques visant à réduire la fracture sociale. Les droits d'accès à ces aides sont traduits de manière législative, ciblant ainsi le domaine de l’insertion sociale et un panel de mesures qui ont été prises pour adapter les moyens envers chaque groupe visé. Cela met en exergue que le principe de besoins spécifiques fait intrinsèquement partie de l'évolution du concept d'exclusion sociale. En Belgique, plusieurs mesures sont présentes afin de garantir le respect des droits fondamentaux inscrits dans l’article 23 de la Constitution belge[[15]](#footnote-15) et dans les textes internationaux que l’Etat belge a ratifiés. Mais pour les personnes qui vivent l’exclusion, il est trop souvent difficile d’accéder à ces droits au moment où cela serait nécessaire, que ce soit par difficulté à réagir ou tout simplement par les difficultés que l’individu peut rencontrer dans sa relation aux structures institutionnelles. « *Exercer ses droits demeure pour eux un parcours du combattant* »[[16]](#footnote-16). Dès lors, nous pouvons constater que les situations de grande pauvreté et d'exclusion sont révélatrices de la difficulté à accéder à ces droits fondamentaux. Au cours de son existence, l'individu est soumis aux aspect positifs et négatifs des diverses institutions d’État. *« C'est dans ces institutions que réside les obstacles aussi bien que les chances d'accès de l'individu aux aptitudes, et en fin de compte de son capital identitaire* » (Bynner,1998).

 Le manque d'aptitude psychosocial est un facteur important de l'exclusion. Nous pouvons l’observer comme constante du fait que les individus exclus ont des lacunes au point de vue de leur capital matériel, éducatif, culturel et affectif. Ces manquements empêchent ou font disparaître l'acquis des aptitudes psychosociales. Pourtant, celles-ci sont partie intégrante de la construction identitaire et de l'état cognitif de l'individu, s'élargissant au domaine de la santé et de la participation sociétale.

 Nous pouvons remarquer de manière pertinente que les d'aptitudes psychosociale sont indispensables pour que l'individu intervienne sur son parcours de vie et sur son identité cognitive. Il est donc important de prendre en compte les ressources psychologiques et sociales qui interviennent de manière intrinsèque sur le développement du « capital identitaire » (Bourdieu, 1972) de l'individu, celui-ci est un facteur essentiel de protection contre l’exclusion sociale.

 L'absence de ces aptitudes est une problématique importante dans la construction de l'identité de l'individu exclu, car ces aptitudes permettent de répondre aux impératifs en matière d'emploi, de contraintes familiales et de logement. Dans un sens plus large, répondre aux contraintes habituelles de la vie.

 Au fil de ce chapitre, plusieurs critères interviennent sur le phénomène d'exclusion sociale. Il est important de prendre en compte ceux-ci de la manière la plus globaliste possible afin de comprendre ce complexe processus. A ce titre, nous devons remarquer que les actions sociales, qui n’interviendraient pas dès les premiers signes où indices de causalités de l’exclusion sociale, ne pourront prétendre à une résilience efficace en réponse à celle-ci.

 Nous pouvons comprendre que chacun de ces phénomènes est à la fois indicateur précoce d'exclusion sociale, et indicateur des effets de celle-ci. Ce qui fait référence à des notions citées précédemment, qui sont les facteurs de risques et de protection et leurs interactions avec les compétences psychosociales permettant d’influencer les effets de l’insertion ou de l’exclusion.

 Le mécanisme d'exclusion est continu, les événements interagissent les uns avec les autres, créant un effet de spirale de manière cyclique. Ces problématiques se consolident mutuellement entre elles et aboutissent sur la dégradation de l’identité et les relations sociales de l’individu.

 Afin de consolider cette conceptualisation, vous trouverez à la page suivante un schéma représentatif de l'intervention des différents facteurs dans les l'existence d'un individu, ceux-ci convergent vers des effets particuliers d'exclusion sociale via la présence ou le manque d'aptitudes. Ces facteurs sont les éléments factuels et caractéristiques de l’exclusion, ainsi que les critères individuels tel le sexe, l'appartenance culturelle et les problématiques de santé.

PROCESSUS D’EXCLUSION SOCIALE OU D’INTÉGRATION[[17]](#footnote-17)



Conséquences de l’exclusion et l’impuissance à agir

 Si l’exclusion sociale trouve son origine dans certains facteurs individuels, elle est aussi le fruit de nombreuses conséquences, aussi bien d’un point de vue individuel que pour les différentes institutions et collectivités qui interagissent avec celle-ci. Afin de représenter cette problématique dans une dimension humaine. Nous avons choisi de présenter ici plusieurs critères des effets de l’exclusion qui interfèrent entre eux aussi bien sur le plan individuel que sur le plan des relations sociales.

 L’exclusion peut être qualifiée de souffrance sociale. Celle-ci peut être catégorisée en un premier temps de « psychique » par rapport à l’individu, mais que l’on définit de « *sociale » par le contexte collectif et ses déterminants. En effet, si cette souffrance se diffuse à travers ses « diverses formes cliniques d’expression* »[[18]](#footnote-18) , elle se consolide sur différentes problématiques sociales, comme la perte ou le non-accès à l’emploi, au logement, aux structures d’aide sociale ou de soins. L’exclusion favorise l’apparition de troubles du comportement et de symptômes multiples qui sont la preuve d’une réelle souffrance et d’un psychisme en détresse.

 La détresse liée à l’exclusion au sens psychique se rapporte aux « liens entre réalité sociale précaire et réalité psychique, exclusion sociale et subjectivité »[[19]](#footnote-19) . Elle pourrait se définir comme « *un état subjectif particulier de l’individu par rapport à lui-même et par rapport à son environnement* »[[20]](#footnote-20) . La détresse psychique renforce « *une précarité des liens, des liens intrapsychiques (du sujet avec lui-même), intersubjectifs (du sujet avec le groupe médiatisé par l’objet social) et transsubjectifs*»[[21]](#footnote-21) . Le passage vers la rupture avec un objet social, comme le travail, se traduit par une fracture dans une temporalité normative, mais aussi par un écart entre « *une perte assurée et une acquisition incertaine* »[[22]](#footnote-22) .

 Les symptômes mentaux de l’exclusion prennent leur origine dans l’expérience subjective de la détresse psychique. Ils deviennent la réponse à « *la faillite de l’environnement à apporter une réponse adéquate face à un état de détresse qui perdure au-delà du supportable et dégénère alors vers un état d’agonie psychique* »[[23]](#footnote-23) . Entrainant in fine, « *le désespoir existentiel et la honte d’être, deux des symptômes qui, avec l’inhibition, constituent la triade de l’exclusion* » (Maisondieu, 1997).

 Un phénomène d'impuissance face à son parcours de vie, son identité et à la participation sociétale, est souvent ressenti et vécu par les individus empêtrés dans l'exclusion sociale. L’exclusion ne concerne pas uniquement la possession où l'acquis, elle concerne également le défaut d'intervenir, de décider, c'est-à-dire de pouvoir agir sur sa propre situation. Mais c'est aussi « *le défaut de savoir représenter de manière cohérente le monde pour le faire évoluer à son avantage* » (Vidalenc, 2001).

 Cette impuissance mentale relève de deux dimensions, la première est l’objectivité qui par exemple, se caractérise par le manque et les privations matérielles. La seconde est la subjectivité qui s'illustre par le sentiment de ne pas avoir la maîtrise sur sa propre situation personnelle. Ces dimensions sont une réelle problématique existentielle fondamentale, parce que les individus ressentent une inefficacité de leur action sur leur parcours de vie. La résignation, l'empathie, l'isolement, une piètre estime de soi ainsi qu'une incapacité à l'imagination, peuvent en être le résultat.

 Bien que l’impuissance à réagir soit liée intrinsèquement à l’exclusion, nous pouvons remarquer celle-ci n’est pas une constante acquise, certains individus développent des capacités à réagir face aux blessures sociales et culturelles, par le déploiement de stratégies de protection. Pour résumer, bien que l’impuissance concerne une grande partie des individus exclus, de manière individuelle et collective, nous ne pouvons la considérer comme automatique et irréversible, et celle-ci peut être amplificatrice d’autres effets.

 L’exclusion sociale est considérée comme une situation dans laquelle les capacités et capabilités à faire face et les ressources se trouvent insuffisante, ce qui résulte sur différents effets des facteurs de risques sur le parcours de vie. Dès lors, nous inscrirons l’exclusion sociale et ses liens avec la santé dans une analyse des inégalités sociales de santé.

 Si nous appréhendons les effets nuisibles des difficultés matérielles et des ruptures sociales qui impacte la santé, une relation bilatérale s’observe également dans ces domaines. La maladie, le handicap, le cout onéreux de traitements médicaux en l’absence de couverture médicale, sont des facteurs de risques qui peuvent fragiliser les trajectoires de vie ou accabler les conditions d’existence.

 Il a été constaté à la lecture de plusieurs articles et recherches sociologiques que l’exclusion s’accompagne d’un risque accru de morbidité, et plus particulièrement ce qui concerne « *la santé mentale et les maladies transmissibles, ainsi que de recours aux soins jugés moins adéquats par les professionnels* »[[24]](#footnote-24). Les individus exclus cumulent les facteurs de risque et présentent des pathologies à un stade plus avancé que les autres. Nous pouvons observer à ce sujet, les interactions entre la perte des repères et des sécurités, qui aboutit sur une perte de la confiance en soi, en l’autre et en l’avenir, l’exclusion sociale est synonyme du risque d’un affaiblissement du souci de soi et de sa santé. Cette observation est plus démonstrative en ce qui concerne les populations les plus pauvres, qui connaissent des conditions sanitaires difficiles et un niveau de bien être précaire, qui sont également, les individus avec le plus de difficultés d’accès au système de soins, avec pour exemple les personnes sans domicile fixe. C’est également le cas des individus qui sont en rupture de liens sociaux « *comme les personnes migrantes, notamment sans papier* »[[25]](#footnote-25) , ou encore « *des personnes incarcérées* »[[26]](#footnote-26).

« *Les personnes pauvres qui veulent avoir accès aux soins doivent faire des files interminables dans le cabinet de consultation du médecin. Elles ne sont jamais sûres d’être reçues le jour même. Le temps qu’elles consacrent à l’attente est occupé sans possibilité de détente. Elles subissent une inégalité par rapport à des personnes riches qui gagnent du temps en fixant des rendez-vous qui leur ouvrent des espaces de liberté dans l’organisation de leur temps* »[[27]](#footnote-27).

 En Belgique, de nombreuses mesures ont été prises pour garantir le respect des droits fondamentaux inscrits dans l’article 23 de la Constitution belge[[28]](#footnote-28). Ce qui est l’origine de la sécurité sociale de modèle bismarckien dont l’objectif est de permettre à chacun d’en bénéficier par l’action de corps intermédiaires. Mais pour les individus en situation d’exclusion, il est encore trop souvent difficile d’accéder à ces aides où et quand cela est nécessaire. « *Exercer ses droits demeure pour eux un parcours du combattant* »[[29]](#footnote-29).

« *Le non-accès aux droits, dont le non-recours ou non demande est une forme, est une réalité dont l’ampleur est plus grande qu’on ne l’imagine généralement et qui touche particulièrement les personnes les plus défavorisées. Les prestations non réclamées constitueraient, selon certaines études, un phénomène plus étendu que la fraude aux allocations, qui fait pourtant l’objet de bien plus d’attention politique aujourd’hui* »[[30]](#footnote-30).

 Nous pouvons constater la complexité progressive des exigences de plus en plus nombreuses qui conditionnent l’accès aux droits fondamentaux car ceux-ci sont définis de manière étatique. Ce qui accentue l’effet de rupture entre les relations institutionnelles, les droits fondamentaux et l’individu exclu. Celui-ci est déjà soumis à un ou plusieurs facteurs de risque, il doit en plus inclure une nouvelle difficulté en devant appréhender le mode de fonctionnement institutionnel, afin de prétendre revendiquer ses droits en matière d’aide sociale, ce qui semble être pour certains individus exclus, une traversée infranchissable d’un labyrinthe aux dédales sans issues.

 Si nous devons prendre en compte la relation de l’individu vers les institutions et la reconnaissance de ses droits, nous devons inclure également le cheminement inverse qui la relation des institutions vers l’usager. La posture des institutions permettant une aide sociale est trop souvent perçue et ressentie comme difficile d’accès, manquant d’empathie, avec une organisation bureaucratique, engendrant de la frustration et du rejet de la part du public cible, dévoyant ainsi la mission première de ces structures. Dès lors, nous pouvons comprendre que « *le rapport social qui s’installe entre État et individus ou entre individus qui risque d’être, sur un temps plus ou moins long, altéré* »[[31]](#footnote-31).

 Comme vu précédemment, les capacités et les capabilités influencent grandement le parcours de vie de l’individu, et à fortiori sa relation au marché de l’emploi. Nous devons constater que le déficit de compétences et qualifications, de capacités cognitives, d’aptitudes psychosociales et de socialisation dans le travail, entraine une rupture de la personne exclue par rapport au marché de l’emploi et de ses obligations.

 De plus, cet effet pervers lié à l’emploi est accentué par la raréfaction des emplois à pourvoir. En effet, les modes de productions se modernisent et font appel à nettement moins de main d’œuvres. L’évolution technologique est aujourd’hui un impératif par rapport au développement économique.

 La diminution d’emplois vacants additionnée à la demande de compétences de plus en plus forte et aux problématiques cognitives et psychosociales de l’individu exclu renforcent ou prédisposent celui-ci dans sa relation difficile au marché de l’emploi. Pourtant à notre époque, nous devons considérer selon les normes culturelles et sociales que l’emploi est un déterminant de la place de l’individu dans la société, « *les revenus d’activité représentent en moyenne près de 70 % du revenu d’un ménage* »[[32]](#footnote-32). Mais plus qu’un apport financier, le monde du travail permet à l’individu de rencontrer un cadre social, il est donc préférable que l’individu aie un travail plutôt que de bénéficier de ressources sans que celle-ci ne favorise ses rapports à la société. De plus, le fait de travailler permet par principe de cotisation et de prélèvement direct d’accéder à une sécurité sociale et plus particulièrement dans les domaines de la santé, de la pension et surtout sur la perte éventuelle d’emploi.

 Il convient de remarquer certaines analogies et différences entre l’exclusion sociale et la pauvreté. Cela se réfère au cadre d’analyse que les sociologues ont décidés de privilégié en fonction de leur recherche et de leur épistémologie. En effet, l’une peut être un facteur favorisant l’autre et cela dans les deux sens de la recherche. En ce qui nous concerne, nous allons aborder la pauvreté des revenus comme une dimension de l’exclusion.

 Les individus en situation d’exclusion connaissent une grande dissemblance quant à leurs parcours de vie, ce qui complexifie un référencement statistique standard. A ce sujet, nous devons mettre en exergue la temporalité de l’individu soumis à l’exclusion et la pauvreté, « *l’exclusion se traduirait par un état de permanence dans la pauvreté, une forte inertie dans cet état et par de faibles taux de transition vers un état plus favorable* »[[33]](#footnote-33).

 Pourtant, si la pauvreté préjudicie l’appartenance sociale et sociétale par ses rapports à la consommation et aux conditions de vie, l’analyse de l’exclusion nécessite de replacer dans son contexte la situation des individus. Il est donc nécessaire de prendre en compte la diversité des situations et des aspects autres que monétaires, et l’importance de mettre en regard les prédispositions que possèdent les individus et les réalisations auxquelles ils aspirent et qui dépendent, entre autres, de leur parcours de vie.

 Le phénomène d’exclusion sociale se manifeste également dans le domaine du logement et à plus forte raison à travers les contraintes liées à ce secteur. Cela concerne les difficultés d’accès au logement que rencontrent les individus victime de l’exclusion par le fait de la différence qui s’établit entre les particularités de la demande et celles de l’offre de logement. Cela concerne également les difficultés de maintien dans leur logement, de nombreux locataires ou propriétaires fragilisés par les évolutions économiques et sociales, confrontés à une faiblesse des ressources, voir endettés, sous la menace d’une expulsion, et incapable à réagir et à adopter un mécanisme de protection. Cela concerne aussi les personnes qui ont un logement mais qui connaissent des difficultés pour en changer, et de profiter « *d’une mobilité résidentielle ascendante* »[[34]](#footnote-34) et qui trouvant ainsi bloquées dans des formes d’habitat précaire, une situation que nous pouvons assimiler à une certaine contrainte d’assignation à résidence. Cette question d’obstacle à la mobilité résidentielle est essentielle, car par rapport aux clivages entre ceux qui avaient un logement et ceux qui n’en avaient pas, puis entre ceux qui étaient bien logés et les mal-logés, apparait à notre époque une nouvelle fracture entre ceux qui ont le choix de leur logement et leur lieu d’habitat et ceux qui ne l’ont pas.

Pour illustrer ce chapitre et dans un objectif didactique, voici une conceptualisation de l’exclusion sociale reprenant les dimensions abordées et de leurs critères.

A la lecture de ces différentes approches, nous pouvons déduire que le phénomène d’exclusion sociale est systémique et se détermine au travers de quatre dimensions.

 La première est la pauvreté, celle-ci concerne l’absence d’emploi et le chômage, la carence régulière des ressources, stigmate récurent de l’exclusion. La seconde dimension est celle de la santé, significative des souffrances physiques, mentale et de la difficulté de l’accès aux soins de santé. La troisième concerne la dimension sociale. Elle est représentative de formes accentuées de la rupture sociale issus des différents événements de parcours de vie et des facteurs de risques engendrés chez les individus, familles ou groupes sociaux. La quatrième est celle psychosociales, celles-ci déterminent le potentiel de réactivité réflexive de l’individu face aux facteurs de risques et de protections.

|  |
| --- |
| *Conceptualisation de l’exclusion sociale* |
| *Concept* | ***Dimensions*** | ***Critères*** |
| L’exclusion sociale | Pauvreté | Insuffisance des revenus |
| Problématiques de logement |
| Problématiques liées à l’emploi |
| Faiblesse des possessions matérielles |
| Problématiques d’accès aux droits fondamentaux |
| Santé | Lacunes normative et cognitive sur l’hygiène de vie |
| Problématiques de santé physique |
| Problématiques de santé mentale |
| Difficultés d’accès aux soins de santé |
| Sociale | Identité sociale négative |
| Rupture des liens sociaux et sociétaux |
| Habitus et éthos défavorables |
| Identité culturelle précarisée |
| Psychosociale | Absence ou manque de compétences psychosociales |
| Mauvaise estime de sois |
| Impossibilité à agir |
| Stratégies de protection défaillantes |

Chapitre 2 : Le public socioéconomiquement fragilisé

 Nous allons développer dans ce chapitre des concepts théoriques visant à la compréhension et à la définition d’un public socio-économiquement fragilisé.

Introduction

 La pauvreté au XXIe siècle est devenue un élément incontournable dans les débats sociétaux, nous devons remarquer que ces débats concernent également la définition de cette notion. Dès lors, il existe plusieurs angles d'approches afin d’appréhender le concept de pauvreté et ses répercussions dans la société.

 La pauvreté, depuis la fin du XXe siècle, est un principe indissociable de la croissance économique, des rapports de force internationaux, des déséquilibres économiques et politiques. En 2015, L'Europe connaît un taux de 17,3 %, soit quatre-vingt-sept millions de personnes, vivant sous le seuil de pauvreté (Eurostat,2015), c'est-à-dire un seuil calculé en proportion du niveau de vie médian de chacun des pays qui composent L'Union européenne. Ce constat met en évidence la présence de la misère humaine au sein d'une société basée sur la croissance économique et la consommation. À partir de ces constats, et de l'importance de cette problématique dans sa dimension humaine, il nous est impératif d'aborder le sujet par une approche intégratrice et non pas réductionniste.

 De manière didactique, la pauvreté est synonyme de manques, et l'origine de ceux-ci peuvent être de différentes sources. Ainsi Lessard (1987), constate une différence entre le manque matériel et le manque social, il constate également que les individus peuvent être concernés par un seul de ces domaines ou par les deux à la fois. Cette approche met en exergue un caractère multidimensionnel de la pauvreté et évite ainsi la représentation simpliste vue sous le prisme purement économique.

Les différentes catégories de pauvreté et les différentes méthodologies de représentations

 La notion de pauvreté est composée de deux catégories, et est représentées selon deux méthodologies bien distingue.

 La pauvreté monétaire est reconnue comme tel quand le niveau de vie d'un individu est inférieur au seuil de pauvreté national, c'est-à-dire quand ses revenus sont en dessous de ce seuil. L'Europe à une approche de mesures relatives contrairement aux États-Unis qui ont une approche définie comme absolue.

 La pauvreté non monétaire se définit par une situation dans un ou des domaines particuliers tel l'accès aux soins de santé, Au logement, à l'accès aux biens de première nécessité, à la culture, au loisir, etc. Cette situation est représentée comme grandement éloigné de la situation jugée comme acceptable dans une société ou l'observation de cas se fait par une moyenne ou une médiane. Sous ce prisme d'analyse, il est impératif de placer les données on rapport avec la moyenne de chaque indicateur de domaines étudiés.

 Les indicateurs de pouvoir d'achat et les situations de pauvreté varie en fonction des pays ou des territoires. Dès lors, certains pays comme le Canada et les États-Unis utilisent une méthodologie dite de la pauvreté absolue, celle-ci est utilisée pour comptabiliser le nombre de pauvres. Ce calcul se base sur la taille des familles, ainsi que sur le pouvoir d'achat (panier type) de celle-ci, selon une variation de l'âge et de la structure familiale. Dans cette méthode, les seuils de pauvreté sont régulièrement actualisés en fonction des prix à la consommation.

 Comme nous l'avons vu précédemment, certains pays utilisent la méthodologie de la pauvreté absolue. En Europe, c'est une autre forme de méthodologie qui a été préférée, celle dite de la pauvreté relative. Celle-ci ne se base pas uniquement sur le niveau du pouvoir d'achat, mais repose sur le fait que l'individu ne peut accéder à un mode de vie normatif par rapport au niveau standard de la société qui l'entoure. « *L'Union européenne à fixer comme indicateur un seuil de pauvreté qui est représentée par 60 % du revenu moyen national* »[[35]](#footnote-35) .

 L'approche théorique que vous nous venons d'aborder au sujet de la pauvreté est une étape impérative afin d’appréhender le concept qui définit le public auquel ce travail s'intéresse. En effet, La pauvreté étant une des causes explicatives majeures de l’exclusion, même si celle-ci n’est pas la seule et peut être compris comme le facteur commun dudit public.

Approche intégratrice de la pauvreté selon trois dimensions

 Nous avons pu constater que la notion de pauvreté pouvait concerner plusieurs dimensions, voir être représentée selon plusieurs méthodologie. En effet, chaque discipline, en passant de l’économie jusqu’au science sociale, adopte son propre prisme d’analyse. Mais dans un principe de constante linéaire, il en est sorti un consensus autour de la complexe définition de la pauvreté, « *une conception réductionniste axée sur un aspect seulement qui ne nous permet pas de bien comprendre les facteurs qui sont au cœur des problèmes de pauvreté*»[[36]](#footnote-36) . Dans ce cadre et afin de compléter notre démarche, nous allons développer ici trois dimensions permettant une définition évitant l’exhaustivité.

 En premier, le bien-être économique est la dimension le plus souvent référencée pour déterminer et mesurer la pauvreté. En effet, la littérature scientifique définissant la pauvreté selon plusieurs modes quantifiables se base sur trois indicateurs du bien-être économique : le revenu, la qualité de vie et la consommation, ceux-ci font référence à « *des concepts absolus, relatif et subjectif* » [[37]](#footnote-37).

 La pauvreté absolue est l'échelon le plus négatif de la mesure du bien-être économique, celle-ci étant la représentation d’un grand dénuement de moyens de survie. Mais si nous voulons définir celui-ci, nous devons fixer des normes arbitraires car le principe de survie est impérativement lié avec la qualité de vie de l’individu. Ce critère de survie définit la pauvreté à travers le montant nécessaire pour obtenir l'apport essentiel de calories alimentaires ainsi que le minimum de biens de consommation nécessaires à une vie austère et simple.

 Cependant nous devons garder à l'esprit que la notion de bien-être économique aborde uniquement la question de la pauvreté sur des indicateurs liés à la consommation et au revenu. Pourtant ceux-ci ne sont pas entièrement garant du bien-être humain qui se situe bien au-delà du bien-être économique.

 En deuxième lieu, nous allons aborder la dimension de capabilité. Celui-ci concerne les autres facteurs que le bien-être économique. À ce sujet, Sen (1987 ;1992 ;199) a marqué la différence entre pauvres et non pauvres et cela au-delà de la notion socio-économique de la pauvreté. Sa conception de la pauvreté repose sur les différents facteurs qui empêche l'individu à accéder au bien-être humain.

 Le principe de capabilité aborde plusieurs dimensions tels l'éducation, la santé, etc. celles-ci influencent indéniablement le bien-être de l'individu, en particulier sur sa capacité à produire une action pouvant améliorer son bien-être économique.

 Même si nous pouvons reconnaître que le principe de capabilité met en évidence l'influence des facteurs individuels sur la mesure et la définition de la pauvreté, nous devons remarquer également que ce critère ne factorise pas le rôle de l'ordre social et des relations. En effet, la capacité d'un individu n'est pas le seul déterminant à son bien-être, car avoir des capacités au niveau de la santé ou de l'éducation n'est pas forcément garant d'un revenu suffisant, voire de bien-être économique. Le principe de capabilité doit être intégré à d'autres facteurs.

 La dernière dimension, qui nous permet d’appréhender et de comprendre la définition ainsi que les méthodologies de mesure de la pauvreté, est l'exclusion sociale. Comme vu précédemment, la pauvreté peut être reconnue au-delà des revenus et du niveau de consommation, mais aussi au-delà des acquis en matière de capacité. En effet, un individu qui possède un revenu et des capacités suffisantes peut quand même être considéré comme pauvre, en particulier si celui-ci est exclu des activités sociales et sociétales dominantes, telles les actions culturelles, les activités civiques, etc., qui concernent la notion de bien-être.

 Le critère d'exclusion sociale est principalement utilisé de manière exclusive et tacite par de nombreuses structures étatiques qui définissent et mesures la pauvreté. Le concept d'exclusion sociale peut être considéré comme nouveau à travers l'histoire des sciences sociales, amenant celui-ci a bénéficié d'une connotation plus étendue à travers son historicité. Dans les années septante, celui-ci faisait principalement référence à la systémique par laquelle les individus ne pouvaient accéder aux avantages socio-économiques. Ce principe c'est élargi dans les années nonante, où l'on pouvait définir comme exclu « *des groupes entiers de personnes qui se trouve partiellement ou totalement en dehors du champ d'application effectif des droits de l'homme* » (Strobel, 1996).

 Actuellement, le critère d'exclusion sociale est souvent utilisé pour expliquer la pauvreté dans un contexte social et institutionnel. Comme pour les autres critères vus précédemment, l'exclusion sociale doit faire partie d'une démarche intégrative afin d’appréhender au mieux et en totalité la notion de pauvreté nonobstant que dans le postulat qui nous intéresse, la pauvreté doit être considérée comme une des dimensions de l’exclusion sociale.

Afin de comprendre sous quelle perspective nous intégrons le concept de pauvreté dans notre recherche, voici une représentation sous forme de tableau du concept de pauvreté selon 3 dimensions, et la conceptualisation choisie pour notre analyse.



|  |
| --- |
| *Conceptualisation choisie de la pauvreté comme dimension de l’exclusion* |
| *Dimensions* | ***Critères*** |
| De la pauvreté | Insuffisance des revenus |
| Problématiques de logement |
| Problématiques d’accès aux droits fondamentaux |
| Problématiques liées à l’emploi |
| Faiblesse des possessions matérielles |

Notion de territorialisation de la pauvreté

 Comme vu précédemment, la pauvreté et l’exclusion sociale deviennent un sujet prédominent dans les médias de notre époque. Cette situation influence indéniablement les politiques en la matière, sur des sujets tels les droits sociaux fondamentaux, l'accès à l'emploi, au logement et à des ressources financières décentes, et ce, en lien avec les discours sur les individus pauvres, marginalisés et exclus. Dès lors, il nous semble important de renforcer le champ théorique de la pauvreté sur le concept de territorialisation et d’approche spatiale.

 Ce besoin s'est imposé, dans les sciences sociales, pour permettre la compréhension du sens commun et populaire de la pauvreté et plus particulièrement des individus qui sont concernés. Pourtant, selon Chantal Balley, « *les géographes ont abordé avec parcimonie le thème de l’exclusions et de la pauvreté dans leurs dimensions récentes* » (Balley, 1994). Dès lors il a été nécessaire de se questionner sur la place du territoire dans le traitement des situations de pauvreté. Pour les sciences sociales et leur dimension géographique, il est impératif d’associer, de manière globaliste et non réductionniste, les notions de d’exclusion, de pauvreté et de territoire. Ce type de démarches nous permettra d'analyser les phénomènes d'exclusion et de mener ce postulat pour qu'il soit utile à ceux qui aspirent au droit à une vie décente. Ce chapitre a pour objectif d’affiner cette réflexion d’approche spatiale.

 De manière générale, il a été remarqué que de la pauvreté est antérieure aux crises sociétales actuelles. Dès lors, pour la sociologie comme pour la géographie, il existe une place prédominante et essentielle donnée à l'espace, au local et au territoire. Ces analyses et ces recherches proviennent, « *parfois en les contestant, aux théories des sociologues de l'école de Chicago élaborées dans les années trente* »[[38]](#footnote-38).

 Le concept d'espace social interroge les rapports entre les spécificités de l'espace géographique urbain et les identités sociales de ses habitants. Dans le prolongement de cette orientation, un courant de recherche désigné « *écologie urbaine* »[[39]](#footnote-39) a proposé de de définir les espaces urbains, les quartiers, par une identification qui repose principalement sur le caractère dominant de la population. Si il est important de prendre en compte les critères proprement spatiaux comme la distance, les modalités, l’accessibilité, il est également impératif d’intégrer le rôle de critères d’étude du milieu humain qui déterminent la localisation des habitats prolétaires avec pour exemple Marchienne-au-Pont, à l’ouest de Charleroi où étaient localisées les industries lourdes et les quartiers des ouvriers qui y travaillaient, ou des habitats de pauvres comme les bidons-villes localisés en dehors des ville, difficile d’accès, à risques, sans aménagement urbains. Dès lors, nous devons constater que les problématiques sociales correspondent parfois aux problématiques spatiales.

 Mais d’un point de vue épistémologique, il est impératif d’exclure un usage stéréotypé du facteur spatial dans la compréhension de la systémique de l’exclusion. Dès lors, il convient d’éviter les ensembles poncifs au sujet de l’injustice spatiale et de la discrimination territoriale. Cela engendre un certain fatalisme social amalgamé au principe d’exclusion territoriale, qui dissimulerait une réalité socioéconomique qui est plus complexe et diversifiée que les critères permettant le constat d’exclusion territoriale, et qui assimilerait systématiquement le territoire comme objet de l’interventionnisme des politiques publiques contre l'exclusion. Cela constitue un obstacle à l'analyse et à la compréhension aguerrie des processus de l'exclusion, pour aboutir sur des stigmatisations et des préjugés tels que l'identité ou l'enfermement des exclus dans leurs territoires, n'apportant aucune caution sur « *l’adéquation entre la circonscription des maux et des remèdes* » (Jaillet, 1994). Il ne faut pas sous-estimer certaines catégories territoriales parce qu'il ne s'y produit pas de spécificités importantes et remarquables entre les dimensions sociales et spatiales, parce que par exemple, une population pauvre disséminée et peu remarquable. Nous devons remarquer à ce sujet que les discours politiques et médiatiques mélangent sans discernement l’exclusion et les zones défavorisés, ignorant ainsi la reconnaissance des manifestations mouvantes ou difficilement perceptibles de l'exclusion dans la structure territoriale.

Chapitre 4 : l’insertion sociale et l’activité socio sportive

Introduction

Face à la croissance de l’exclusion sociale liée aux différentes crises socioéconomiques et devant la diversité des dispositifs dévolu à y remédier, il est nécessaire dans notre analyse de s’interroger les approches de ce concept, sa cohérence, et ses filiations légitime encrée dans les lois et décrets.

Une large part de ce questionnement s’est longtemps focalisé sur la nature théorique du sujet en parallèle avec l’approche conceptuel de l’exclusion sociale. A ce titre, l’insertion peut se déterminer comme un ensemble de politiques, d’approches, et de pratiques sociales qui mobilisent un panel d’acteurs issus de différentes sphères de l’action sociale. Dans ce cadre, l’aspect normatif et éducationnel constituent des éléments décisifs d’intervention réparatrices et préventives, autrement dit les meilleures opportunités face aux facteurs de risques. Pourtant, de manière générale, le concept d’insertion s’amalgame souvent à l’insertion socioprofessionnelle.

Afin d’objectivés ses finalités, l’insertion sociale se concrétise par une grande diversité de pratiques qui vont de l’action socioculturelle à l’activité socio-sportive, mais toujours dans un but de combler l’oisiveté liée au temps inoccupé de l’individus en situation d’exclusion. Dès lors, est ce que les activités d’insertion sont occupationnel uniquement ? Quel est le positionnement pertinent de l’insertion sociale ? N’est-elle qu’un relai préparatoire et subordonné à l’insertion socioprofessionnelle ? Ou a contrario, elle est un concept à part entière et reconnue comme une action émancipée ? Ou est-elle simlement l’engagement de notre société à prémunir l’individu des effets destructeurs de l’exclusion sociale ?

Aux vues de ce nouveau paradigme social, le sport a été souvent convoqué comme un moyen privilégié de favoriser l’insertion et l’intégration. Ce principe est le fruit d’un ensemble d’avis porté principalement par les acteurs du milieu sportif. En effet, par ses propriétés à rassembler, à fédérer, le sport favoriserait la cohésion sociale. Il serait également vecteur de valeurs normatives et éducatives en matière de santé, de dépassement de soi et de relations avec les autres, autrement dit, il permettrait aux individus exclus de s’insérer et de trouver « *un encadrement, une hygiène de vie et des règles, une identification. Ils peuvent également y rencontrer la réussite* »[[40]](#footnote-40). Les discours politiques et médiatiques en font leur fer de lance, en s’illustrant sur ce que peut être le sport considéré comme ascenseur social.

Cependant, certaines études désavouent cette idée sur les effets bénéfiques d’un transfert possible des comportements et une transformation des habitus et éthos. Il est donc important dans notre analyse, d’aborder le cheminement à travers lequel le sport est devenu un recours salutaire à certains maux sociaux, en aboutissant sur des dispositifs du champ socio-sportif, comme un « *moyen d’intervention sociale* »[[41]](#footnote-41) ?

L’insertion sociale

 C’est au début des années 1980 que cette expression s’est popularisée, non pas seulement dans la dialectique des travailleurs sociaux, mais aussi dans celle des décideurs politiques, des administrateurs, des juristes et de certains sociologues. Le phénomène d’exclusion sociale concorde également à l’apparition du concept « *d'insertion dans le champ des politiques sociales*»[[42]](#footnote-42) mises en œuvre au niveau fédéral, mais aussi, depuis les réformes sur la régionalisation, à l’échelon régional et local. Dans le cadre de nouvelles politiques de lutte contre l’exclusion, l’insertion sociale apparaît comme « *le label qui désigne les réponses étatiques successives à l’exclusion* »[[43]](#footnote-43). Cette approche nous permet de mettre en exergue les implications multiples de ces actions sociales se réclamant de la lutte contre l’exclusion sociale, et plus particulièrement en utilisant le développement de la logique du projet qui est aujourd’hui la pierre angulaire de ce type de démarches.

 L’insertion est un terme associé à une des deux dimensions de la socialisation que P. Tap (1991) a décrites. Celles-ci sont l’insertion sociale et l’intégration psychique qui accorde que l’individu assimile les caractéristiques et les exigences sociales et culturelles. L’insertion coïncide à la manière dont le sujet entre dans le jeu des relations sociales. Dès lors, l’insertion peut être décrite comme le repositionnement sociale dans le système. S’insérer revient donc à essayer à trouver son identité et son rôle dans la systémique des relations sociales et sociétales.

 L’insertion sociale est *« une stratégie pour remonter cette pente, en reconstruisant des soutiens à la fois relationnels et occupationnels pour arracher à l'exclusion ceux qui, progressivement ou brusquement, ont décroché* »[[44]](#footnote-44). Les interactions de ces deux dimensions révèlent que l'exclusion n'est pas une destinée toute tracée. Des interventions sont possibles, d'une part, dans une perspective préventive, pour initier des mécanismes de protections et tenter d'éviter la transition vers la marginalité, et d'autre part, « *dans la zone de désaffiliation, pour tenter d'éviter une installation dans les marges qui transforme les difficultés à s'insérer en exclusion définitive* »[[45]](#footnote-45).

 Afin d’affiner notre approche théorique de l’insertion sociale, nous devons appréhender les différentes conditions de l’insertion sociale (Clavel,1998), en premier, nous devons constater une évolution positive sur les dimensions de l’exclusion sociale. En second, les individus concernés par l’exclusion doivent être l’épicentre de cette évolution. Ensuite, Les individus exclus doivent être considérés comme acteurs et sujet du changement, et non pas comme de simples statistiques à inclure dans des processus d’insertion. En dernier, les pouvoirs publics doivent répondre impérativement aux attentes des populations les plus fragilisées en les reconnaissant comme membre participatif de la société.

 En Belgique, la politique sociale est dite d’intégration ou d’insertion, en référence à la loi du 26 mai 2002, qui stipule que « *Toute personne a droit à l'intégration sociale. Ce droit peut, dans les conditions fixées par la présente loi, prendre la forme d'un emploi et/ou d'un revenu d'intégration, assortis ou non d'un projet individualisé d'intégration sociale. Les centres publics d'aide sociale ont pour mission d'assurer ce droit* »[[46]](#footnote-46) et est soutenue par le décret de la Région wallonne du 17 juillet 2003 qui permet aux différentes structures, aussi bien institutionnelles que associatives « *la réalisation des objectifs suivants : de rompre l'isolement social ; de permettre une participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle ; de promouvoir la reconnaissance sociale ; d’améliorer le bien-être et la qualité de la vie ; de favoriser l'autonomie* »[[47]](#footnote-47).

 Mais cela demande d’être complété par un aspect volontaire de l’individu acceptant de mettre en œuvre les actions nécessaires à son insertion et par rapport aux obligations sociétales. Cela s’appuie également sur les capabilités d’une société à respecter les différences entre les individus, il s’agit alors de la capabilité intégratrice de la société. Ce processus est complexe, car il repose sur une systémique bilatérale, à la fois individuel et sociétal, suivant le principe que la collectivité tire bénéfice à s’adapter aux caractéristiques des individus qu’elle accueille.

 En référence aux situation concrètes qui peuvent apparaître sur le terrain, nous devons faire la différence entre deux types de stratégies, sans en négliger aucune. Les politiques remarquables de lutte contre l’exclusion seraient celles qui faciliteraient l’accès à l'emploi, au logement, à la culture, aux droit fondamentaux et à l’éducation, c'est-à-dire aux causalités des problématiques sociales liées à l’exclusion. Mais sur ces dispositifs, les contraintes politiques et économiques sont fortes. On aurait donc tort de déprécier l'importance d'initiatives plus modestes et moins prestigieuses menées auprès de ceux qui sont déjà désaffilié. Telles sont les politiques « *réparatrices* »[[48]](#footnote-48) et non préventives comme le revenu d'insertion sociale (RIS). Le paradoxe de l’efficience de ces actions serait qu’un grand nombre d’individus sortent du dispositif et que la représentation des prestataires se réduise, la raison en serait que beaucoup d’individus exclus auraient accéder à l’insertion, nonobstant que l’action menée conjointement sur les facteurs de risques aurait empêché l'entrée dans l’exclusion de nouveaux individus. Nous ne devons donc pas considérer les actions préventives et les actions réparatrices comme opposées, mais bien comme complémentaires.

 C'est donc aux acteurs de l’insertion sociale de créer les actions et les activités réalisables par les usagers. A ce sujet, le concept d'insertion sociale est polysémique. Souvent, l'insertion considérée comme « *idéale* »[[49]](#footnote-49), serait celle qui aboutit sur un emploi stable, ce qui est utopique, que ce soit par la réalité des conditions de d’accès à l’emploi ou par le manque de capacités et de compétences des individus exclus, éloignés depuis un certain temps des relations sociales qui y sont afférentes. Mais nous devons remarquer que dans ce postulat, nous allons appréhender au fil de ce chapitre le concept d'insertion sociale et non celui de l’insertion professionnelle.

 Dès lors, les actions d’insertion sociale pourraient être considérées comme purement occupationnelle comparées à celles liées à l’insertion professionnelle. Pourtant, il faut comprendre cette péjoration comme caractéristique de l'insertion sociale, aux vues des situations de désaffiliation, qui résulte d’une profonde marginalisation. «*Insérer c'est bien souvent moins qu'intégrer*»[[50]](#footnote-50), car le travail de construction du lien sociale est laborieux et non garantit, et risque d'être fragilisé s’il est confronté aux attentes du marché de l’emploi et à une systémique relationnelle contraignante.

 Mais l’insertion sociale ne se limite pas au domaine occupationnel, elle est aussi synonyme d’accompagnement social, celui-ci est une fonction primordiale de l’insertion, il fait partie intégrante du cadre normatif de cette dernière. B. Bouquet et C. Garcette détermine ce dernier comme suit, « *l’accompagnement social vise à aider les personnes en difficulté à résoudre les problèmes générés par des situations d’exclusion, et à établir avec elles une relation d’écoute, de soutien, de conseil et d’entraide, dans une relation de solidarité, de réciprocité et d’engagement de part et d’autre. Inclus dans les actions d’insertion et d’intégration, l’accompagnent social ne peut donc être fondé que sur une démarche volontaire. Il repose sur la liberté de chacun et sur la capacité d’engagement réciproque. […] Cette démarche orientée vers le « faire ensemble » est attentive aux processus, au cheminement des personnes, à leur parcours* ».

 La finalité de l’accompagnement social est d’identifier les « *freins et les ressources* »[[51]](#footnote-51) de l’individu en tenant compte de son parcours de vie. Dans cette optique, il s’agit d’agir avec lui, le fondement d’une relation de confiance est donc obligatoire. Il permet à la personne concernée par l’insertion de voir en l’intervenant le supports affectif et technique essentiels à l’amélioration de son parcours. Mais il s’agit d’agir en même temps sur sa responsabilisation de son implication et que ses projets doivent lui permettre de recouvrer une autonomie sociale. Ceux-ci doivent être réalistes et réalisables. La relation de confiance devient un atout pour éclaircir la situation sociale de l’individu et lui permettre de s’orienter vers des pistes de solutions. Dès lors, l’investigation au sujet des « *freins et des ressources* »[[52]](#footnote-52) fait entièrement sens aux finalités de l’insertion. Pour ce faire, cela implique une notion de proximité et de présence, mais également une notion de participation active de l’individu en favorisant l’autodétermination. Cela implique aussi la mise en place d’une dynamique de mouvement et d’échange afin de parvenir à éveiller l’individu sur la suite de son parcours. Il faut aussi aborder la notion d’individualisation, parce que chaque individu, ainsi que leur situation sont différents. Il faut également appréhender l’idée d’une temporalité définie de l’action pour permettre une rupture saine après l’évaluation du parcours de l’individu.

 Nous pouvons différencier plusieurs types de profil d’individus exclus, par âge, par sexe, par origine culturelle, par niveau de compétences (Herman G. et van Ypersele D., 2001). Certains d’entre eux ont décidé d’orienter leur temps d’inoccupation vers des activités au sein de service d’insertion sociale étatique ou dans le secteur associatif. Outre les récurrentes actions d’insertion professionnelle, l’insertion sociale est représentée à travers diverses actions qui relèvent du domaine culturelle, associatif, sportif ou social. Pour illustrer ce propos, nous pouvons nous référencer à la présentation de diverses activités en lien avec l’insertion sociale du C.P.A.S de Charleroi, celles-ci vont de l’expression théâtrale à la pratique culinaire ou sportive, en passant par le relooking[[53]](#footnote-53). Mais cette dynamique d’un relatif intérêt, à ces différents domaines d’activités, peut également se développer de manière autonome à l’intérieur du microsystème de l’individus.

 On peut imaginer aisément que les activités qui ne relèvent pas de l’insertion socioprofessionnelle ne résultent pas de manière aussi positive à celles liées à l’emploi car elles ne possèderaient pas les propriétés nécessaires pour remplir la cohérence des fonctions intrinsèques au marché du travail. Pourtant à ce sujet, différentes recherches témoignent que le maintien d’une activité permet des bénéfices sur la santé mentale, parce que l’activité favorise l’adaptation psychologique et le bien-être social. A ce sujet, en se questionnant sur l’impact de la participation à des activités de divers type, Herman G. et van Ypersele D. (2001), suite à une recherche action en Région wallonne, ont relevé la particularité que les individus qui participent de manière régulière à une activité, que celle-ci soit de nature socioprofessionnelle, culturelle, sportive, sociale ou privée, ceux-ci développent des facteurs de protection au point de vue santé mentale, ces derniers sont moins dépressifs comparativement aux individus qui ne participent à aucunes activités. De manière égale, Cascino et Leblanc (1993) ont observé que les individus non occupés se détachent des relations au travail mais aussi des relations sociales. Ceux-ci sont atteint négativement dans leur égo, au contraire de ceux qui maintiennent un certain investissement dans diverses activités. Dès lors, nous pouvons déduire que l’action collective peut être une réponse favorable face à l’exclusion, puisque celles-ci intervient sur les systémiques internes (estime de soi et impuissance à agir) et externes (attente d’une situation plus favorable, stimulation de l’identité citoyenne, reconnaitre le pouvoir démocratique collectif, etc.).

 Cependant, nous devons tenir comptes que pour combler l’inactivité de manière efficiente, l’individu doit participer uniquement à des activités qui vont lui permettre d’être le protagoniste d’actions faisant sens chez lui, plus précisément, des activités qui aboutissent sur un développement de l’estime de soi. L’activité doit, pour favoriser les interactions sociales et le bien-être des individus, correspondre aux attentes impératives au développement personnel, à une évolution des relations sociales et d’une certaine participation sociétale (Ryan R.M., Sheldon K.M., Dench S. et Brodie D.A., 1996).

 A ce stade du chapitre et sous le postulat d’apprenti chercheur, nous pouvons donc définir que l’insertion sociale est le fruit de toutes actions sociales collectives ou individuelles qui tend vers l’amélioration de la situation de l’individu exclu, que ce soit au point de vue la pauvreté, de la santé physique et mentale, à ses relations sociales et sociétales et à l’amélioration de son niveau de compétences psychosociales. Nous pouvons considérer l’insertion sociale comme efficiente et résiliente lorsque l’individu peut assurer ses besoins, dans une certaine autonomie matérielle, sociale et culturelle, avec des capacités de continuité, et ainsi prévoir des projets de vie réalisables à plus ou moins long terme (Vincens, 1986).

En guise de point de repère à ce postulat, nous vous présentons une conceptualisation de l’insertion sociale.



Du sport à l’activité socio-sportives

 Aux vues des différentes lectures et approches sur notre objet d’étude, nous devons remarquer la difficulté de définir le concept de socio-sportif. Nous avons pu constater chez un grand nombre d’auteurs le manque de pertinence et une conception sociologique non précise de cette thématique. Nous pouvons comprendre ceci par le fait que « *le nœud du problème réside essentiellement, nous semble-t-il, dans le flou et le « non-dit » des fondements et du corpus théorique qui ont dominé la plupart des écrits et des débats propres à ce sujet* »[[54]](#footnote-54).

 Ce flou n’échappe pas au concept du sport, qui fait l’objet d’une multitude d’interprétation et d’avis divergent auprès des sociologues du sport. Nous devons constater également que ces divergences sont liées à la discipline scientifique qui aborde le concept du sport, les définitions sur le sujet sont abondantes et aussi diversifiées que l’angle d’analyse de ceux qui en ont fait leur postulat. Pour exemple, le physiologiste appréhendera le sport au sujet du rendement énergétique et de résistance à l'effort, tandis que le neurobiologiste privilégiera la coordination et les interconnections du système nerveux, le psychologue, l'envisagera plutôt sous le prisme du développement du caractère et de la personnalité, pendant que le sociologue s’orientera vers les dimensions culturelle et sociale.

 Afin d’éviter les obstacles liés à ce foisonnement d’interprétations, nous allons commencer notre cheminement par une sociogenèse des différentes définitions du sport pour ensuite essayer de comprendre les filiations entre ce dernier et le concept de socio-sportif.

 Selon son étymologie, le sport a d’abord été définis comme un amusement, un divertissement, réservé à la classe aisée de 19èm siècle. Ces activités étaient souvent associées à des paris. Nous pouvons retrouver l’illustration de cet aspect ludique dans le dictionnaire de P. Larousse de 1875, qui définit le sport de la manière suivante, « *Par le mot sport […] on désigne une nombreuse série d’amusements, d’exercices et de simples plaisirs qui absorbent une portion assez notable du temps des hommes riches et oisifs […] en un mot tous les divertissements qui mettent à l’épreuve les aptitudes diverses de l’homme, le courage, l’agilité, l’adresse, la souplesse* » (Grand dictionnaire Larousse, 1875).

 A l’origine le sport est un concept lié au divertissement et à l’amusement, une activité occupationnelle exécutée par plaisir. Nous pouvons constater ici le premier critère social du sport et son premier lien avec l’insertion sociale qui est d’ordre occupationnel. Pourtant, par la suite, le sport se transforme conjointement à son origine en une systémique codifiée, une représentation où le dépassement de soi, l’effort physique et le désir d’évolution sont devenus des valeurs primordiales. Le sport devient moral et éthique.

 La notion de morale et d’éthique définissent dès lors le sport comme une activité qui se concrétise par un effort, une dépense d’énergie musculaire et un engagement compétitif. Cette manière d’appréhender le sport sous le prisme de l’effort musculaire, de la compétition et des valeurs morales sont définies par P. De Coubertin comme suis : « *Le sport est le culte volontaire et habituel de l’effort musculaire intensif appuyé sur le désir de progrès et pouvant aller jusqu’au risque […] Il doit être pratiqué avec ardeur, je dirai même avec violence. Le sport, ce n’est pas l’exercice physique bon pour tous à condition d’être sage et modéré ; le sport est le plaisir des forts, ou de ceux qui veulent le devenir* » (P. de Coubertin, 1922).

 Dans les années 80, la sociologie s’intéresse particulièrement à la notion de sport, cet intérêt est lié à au développement de la représentation culturel sportive et résulte sur une grande diversité de point de vue et d’appropriation de la définition sociologique du sport. Le sport devenu un nouvel objet sociologique de convoitise intellectuelle, un concept qui dépasse la simple pratique sportive et qui s’intéresse à la systémique de l’individu, à son corps et à son esprit, et à sa relation aux autres. Cette nouvelle approche est le témoin de débats intellectuelles qui ont « *pour enjeu le monopole de l'imposition de la définition légitime de la pratique sportive et de la fonction légitime de l'activité sportive [...] et ce champ lui-même est inséré dans le champ des luttes pour la définition du corps légitime et de l'usage légitime du corps* »[[55]](#footnote-55).

 Les différents constats sociologiques ont permis de conceptualiser le sport comme objet social. Mais au-delà, ils ont mis en évidence que le sport, comme tout objet social, est fondé sur une systémique simultanée et sur l'intégration des différents éléments qui le compose, chacun d'eux participant au fonctionnement de l'ensemble. Ce dernier est appréhendé à travers l’aspect institutionnel qui assure sa légitimité et structure «*les comportements individuels aux moyens de rôles et de statuts* »[[56]](#footnote-56). Ce qui implique que le sport possède des fonctionnalismes, aussi bien positif, que négatif, à l’image de la société qui nous entoure.

|  |
| --- |
| Les fonctionnalismes attribués au sport[[57]](#footnote-57) |
| *Fonctionnalisme positif Thèmes de célébrations du sport.* | *Fonctionnalisme négatif Thèmes de critiques du sport.* |
| Fonction hygiénique de préservation et d’entretien du « capital santé » de chacun. | Fonction disciplinaire d’apprentissage des contraintes corporelles. |
| Fonction politique de production de symboles nationaux (les champions vus en héros). | Fonction politique de production de nationalismes exacerbés (compétition comme « peste émotionnelle »). |
| Fonction médiatique du spectacle comme édification morale. | Fonction médiatique du divertissement comme « opium du peuple ». |
| Fonction d’intégration et d’accélérateur de sociabilités plus fraternelles. | Fonction d’exclusion et d’entretien de formes de racisme et de discrimination. |
| Fonction éducative du respect de l’autre et de la solidarité. | Fonction d’inculcation des valeurs guerrières et violentes du « prêt à tout pour gagner ». |
| Fonction contre-culturelle de création d’un monde à part transgressif (surf, skate). | Fonction de consommation, d’illusions libertaires récupérées par des intérêts marchands. |
| Fonction de production de biens et de services (matériel, événements, encadrement). | Fonction d’adhésion accrue à la société de consommation. |

 Ces différentes observations ont abouti sur deux courants de pensée, celui de la dimension morale et éthique tout droit hérité de P. de Coubertin, qui s’illustre par son institutionnalisation et la pratique de la compétition. Le second est celui de la dimension critique, développé sous une influence néo-marxiste, relevant les aspects les moins positifs de la conceptualisation sociologique du sport, particulièrement à travers les constats de fonctionnalismes négatifs et de déterminisme.

 Pour donner suite à cette sociogenèse, ayant fait émerger une pluralité d’interprétations, nous allons aborder celle de P. Parlebas. Cette approche est actuellement enseignée dans les différents cursus en rapport avec le sport au niveau baccalauréat et universitaire.

 Cependant, d’un point de vue épistémologique, nous devons garder à l’esprit qu’ « *aucune définition savante ne s’est clairement imposée, et les bornes du sport varient sensiblement d’un pays à l’autre, si bien qu’on ne dispose pas d’une définition internationalement reconnue comme pertinente* »[[58]](#footnote-58).

 P. Parlebas, qui est un grand défenseur de l’institutionnalisation du sport, définit ce dernier de la manière suivante : « *l’ensemble fini et dénombrable des situations motrices codifiées sous forme de compétition et institutionnalisées* »[[59]](#footnote-59). Cette définition se fonde sur trois critères :

* La pertinence motrice : elle détermine que le sens de l'activité est majoritairement dans l'engagement moteur et non opératoire.
* La codification compétitive : elle fait référence à l’existence de cadre et de règles définissant la mise en œuvre et l’attribution de la victoire.
* L'institutionnalisation : elle définit l’organisation du sport sous la responsabilité d’instances, nationales ou internationales.

 L’auteur complète sa définition en divisant le sport ou la pratique sportive en deux axes. Le premier est celui de pratique institutionnalisée, qui est placée sous l'autorité d'institutions officiellement reconnues, qui sont régie par des règlements très précis qui sont légitimé, cette pratique est profondément ancrée dans les processus socio-économiques de production et de consommation. Le deuxième, est celui qui est lié à une tradition culturelle où sociale, il est régi par un corps de règles qui s’adapte selon diverses variantes selon les participants et le mode de participation, quasiment ignoré des processus socio-économiques et est dénommée la pratique sportive traditionnelle.

Petit graphique

 A ce stade de notre postulat, nous pouvons déduire que la pratique socio-sportive est intrinsèquement liée à l’aspect social du sport, se reposant sur ses meilleurs aspects, comme les fonctionnalismes positifs, ignorant les négatifs. De manière égale, nous pouvons remarquer que la pratique socio-sportive se classe sous le deuxième axe défini par P. Parlebas, c’est-à-dire celui de la pratique sociale et culturelle du sport, espace ou les règles et le cadre dépendent de la finalité de la pratique et des participants. Cependant, nous devons relativiser l’absence institutionnelle, car si l’activité socio-sportive n’entre pas dans le cadre de fédération du sport, celle-ci abordée sous le prisme de l’insertion sociale, et rencontre bien le milieu institutionnel social, qu’il soit d’origine étatique ou issu du secteur non-marchand. Si dans la pratique socio-sportive, un classement n’existe pas sur les performances physiques et techniques, il est pourtant bien présent à travers le domaine de l’insertion et particulièrement dans le sens que P. Bourdieu à attribué à ce terme.

 Fin des années 70, avec l’émergence du néolibéralisme, L’État providence subit la critique et est décrit comme passif, laissant apparaitre qu’il serait préférable d’initier des actions sociales ajustées et négociées à chaque individu, en lieu et place de la simple mise à disposition d’allocations, ce qui illustra la volonté de convertir le « *droit à l’aide sociale* » en un « *droit à l’intégration* »[[60]](#footnote-60). C’est au milieu des années 80 pour que la secrétaire d’État à l’Intégration sociale, Miet Smet, développe des politiques sociales faisant sens à ce principe. Elle fait savoir que « *les allocations d’insertion ne sont plus suffisantes pour lutter contre l’exclusion et la pauvreté et que les actions d’insertion doivent amplifier l’utilisation du levier socioprofessionnel* »[[61]](#footnote-61). Ce principe d’actions sociales ajustées et négociées a été renforcé en 1993 par Laurette Onkelinx, ministre de l’Intégration sociale de l’époque, à travers son « Programme d’urgence pour une société solidaire ». Ce dernier mettra en exergue cinq grandes mesures, des mesures à l’avantage des sans-abris, des mesures sur la revalorisation du travail social, l’augmentation des subsides accordés par l’État aux actions sociales, l’assimilation des recours en matière de droit à l’aide sociale par les tribunaux du travail, mais également la mise en place de projets individualisés d’insertion et d’intégration sociale, dépassant ainsi la fonction de l’aide « *strictement financière* »[[62]](#footnote-62). Ce nouveau postulat de l’action sociale avait pour fonction de « *sortir les usagers de l’assistance* »[[63]](#footnote-63). Le nouveau contrat conditionne l’individu à s’impliquer dans un processus d’insertion. Cette volonté marquée par la ministre Onkelinx voulait éviter que les pauvres et les exclus « *s’installent dans le circuit de l’aide sociale* », espérant éviter ainsi que « *le Minimex soit pour eux un mode de vie* » afin de « *casser le schéma culturel de la dépendance* »[[64]](#footnote-64). Il s’accomplirait une transition de l’assistanat vers ce qui est vecteur de l’insertion et de l’intégration. Ce principe s’oriente dans une perspective plus globale sur la mutation de l’État providence en État social actif, qui selon le discours de Franck Vandenbroucke, ministre socialiste, les pauvres et les exclus devraient avoir un rôle actif et énergique sur leur propre parcours de vie, ce qui laisse transparaître une stigmatisation sur le soi-disant état passif, maintenu par les politiques sociales précédentes.

 L’utilité sociale du sport dans les nouvelles orientations politiques en matière d’insertion sociale, trouve sa genèse par suite de confrontation à ces nouveaux facteurs structuraux, politiques et institutionnels inclus dans cette nouvelle conjoncture.

 À la suite de l’apparition de différentes problématiques interférentes les unes avec les autres, telle que la montée des inégalités, la crise économique, le chômage et l’exclusion. « *Le sport est de plus en plus convoqué pour lutter contre les nouvelles exclusions sociales* » (Martinache 2015). En développant une certaine forme de compassion, dans un souci d’accompagnement vers l’insertion d’un public socialement exclu, en s’associant aux politiques sociales, le recours au sport change de registre de justification, au-delà du passe-temps et de la sacro-sainte compétition.

 C’est dans ce contexte de mutation et à la suite du décrochage des publics cibles de l’action sociale, apparemment plus intéressés par le sport que par les activités traditionnellement proposées, que le « *système des sports ou du champ socio sportif* » (C. Pociello, 1981, 1995) a obligé les professionnels de l’insertion, à travers le développement des politiques de financement, d’appliquer des critères quantitatifs pour pérenniser leur action, voire leur existence. C’est ainsi que les acteurs de ce secteur vont se résoudre à diversifier leurs approches parmi lesquelles l’utilisation du sport comme moyen d’insertion des publics en difficulté. La vertu de l’insertion à travers le sport « *fut ainsi le passeport qui a permis au sport de franchir la frontière idéologique du monde socioculturel* » (Martinache 2015) et devenir ainsi un nouvel outil de l’action sociale dans le champ de l’insertion.

 Ce nouveau paradigme de l’insertion sociale et de l’activité socioculturelle a été fortement accrédité par l’évolution médiatique du sport au fil du temps et a fortiori à notre époque.

 L’insertion par le sport n’emporte pas d’avis unanime depuis son apparition. Elle est tantôt reléguée et considérée aux effets substantiels et utopique, tantôt « *instrumentalisée devant les enjeux qu’elle représente*»[[65]](#footnote-65). Les concepts de sport et d’insertion par le sport sont engagée dans des enjeux politiques et financiers qui renforcent leur ambiguïté, chacun essayant de se l’accaparer afin de légitimiser ses objectifs. Plutôt que d’essayer de donner une définition au concept socio-sportif, ce qui ne ferait que rajouter de la confusion parmi une multitude d’avis, nous allons essayer de comprendre son champ d’action.

 Le champ socio-sportif est un domaine circonscrit dans l’intersection des dimensions sociale et sportive, avec sa logique, ses objectifs et ses finalités, en fonction de sa propre contextualisation. Il rassemble les critères porteurs des fonctions positives, culturelles et sociales du sport, comme la finalité normative, l’identité personnelle perçue à travers le regard des autres, la cohésion sociale, la négociation sociale. Tous les acteurs, prestataires comme bénéficiaires, sont concernés par l’activité de ce champ, ils sont aussi intéressés à s’approprier les bénéfices symboliques, matériels ou professionnels qui sont particulièrement générés. Les différentes institutions concernées y entrent en relation d’alliance et, ou, de concurrences et y engagent des stratégies particulières qui visent toujours à adapter les activités socio sportives offertes à leurs finalités particulières. Pour ce faire, elles les sélectionnent et les modélisent à leur guise, en fonction de leurs objectifs. Elles peuvent en concevoir et en promouvoir de nouveaux aspects, créant ainsi de nouvelles formes de légitimités.

 Nous pouvons considérer que le concept socio-sportif est le résultat de différentes interactions, celle de la réalité de terrain et celle de nos lectures scientifiques. Il existe dans le domaine une multitude d’approches et de pratiques. Afin d’apporter un avis pertinent sur le sujet, nous allons mettre en évidence deux caractéristiques : celle des individus concernés et celle des pratiques.

 Au sujet des pratiques socio-sportives, deux thématiques doivent être particulièrement constatées, celle du sport institutionnalisé et celle du socio-sportif, elle peut être appréhendée comme une forme de pratique distante du sport axé sur la compétition et l’institutionnalisation. Nos constats précédents ont également fait émerger un modèle binaire avec un champ socio-sportif qui s’est développé en parallèle du sport institutionnalisé et compétitif (Gasparini, 2008). Notre analyse concerne ici la transversalité de la manière dont le champ socio-sportif pourrait se situer par rapport à ses pratiques et organisation, mais aussi en abordant les particularités du public cible à travers le prisme de l’insertion, selon les références de R. Castel (1995). Cette représentation permettra de faciliter la compréhension du champ socio-sportif et en particulier de l’activité socio sportive, autrement dit d’interpréter le positionnement de l’activité socio-sportive en tenant compte des individus ciblés. Mais nous devons, d’un point de vue épistémologique, relevé qu’il ne s’agit pas d’une catégorisation acquise du champ du socio-sportif. Cela reviendrait à délimiter ce dernier dans un seul modèle alors que celui-ci peut relever de plusieurs d’entre eux, il n’existe pas un champ socio-sportif mais bien plusieurs.



 Le champ socio-sportif inférant à l’insertion sociale se destine à des publics éloignés de la pratique sportive ou exclus d’un point de vue sociale, qui ne s’y destineraient pas d’eux-mêmes et qu’il faut mobiliser. Le sport y est au service du social, pas l’inverse.

 Aux vues des différentes références relevées dans cette partie, nous pouvons déduire que l’activité socio-sportive se différencie de la pratique purement sportive par sa finalité sociale et culturelle. Elle est avant tout, une véritable action d’apprentissages normatifs, contribuant ainsi à l’émulation et la reconstruction de l’identité sociale de l’individu par rapport à la collectivité mais aussi par rapport à lui-même. Les critères qui y sont afférant sont la cohésion et l'identité sociale, les compétences et capabilités, l’estime de soi, la santé et l’apprentissage de règles communes.

Les effets recherchés de l’activités socio-sportive

 L'intérêt socialisateur du sport est établi à travers plusieurs aspects. Le premier élément est constitué par l'apprentissage normatif du cadre et des règles ce qui engage la conscientisation d’obligations extérieures qui régissent l'activité. Concernant l’activité socio-sportive, ces règles sont personnifiées par le prestataire de l’activité, et par l’institution pour celles de la logique, de l’organisation et des finalités propre à l'activité exercée, logique qui débouche sur un processus d'amélioration de l'individu.

 Dans la pratique d’une activité socio-sportive, chacun développe des capacités motrices caractéristiques à lui-même, qu'il place en enjeu avec les autres membres de la collectivité. Dans les sports individuels et collectifs, la pratique sportive engage à un apprentissage normatif du savoir vivre en collectivité, ce qui s’illustre par « *la nécessaire division des rôles sociaux ou de la découverte de soi à travers le contact avec les autres* »[[66]](#footnote-66).

 A ce sujet, Anderson et Snow (2001) nous font savoir que l’un des moyens de résistance ayant les meilleures capacités face à la stigmatisation vécue par les personnes exclues est l’action collective. Celle-ci admettrait le développement d’un ressenti décisionnel efficace, l’émulation d’une identité individuelle et collective positive. Ainsi, face à l’exclusion et à la stigmatisation, l’action collective symboliserait une systémique de construction d’identités positives et un moyen de développer la cohésion sociale. Elle aurait autant d’effets sur les individus impliqués que sur l’ensemble des acteurs sociaux et pourrait donc se situer comme une réponse située à « *la jonction des micro et des macro déterminants du processus d’exclusion* »[[67]](#footnote-67).

 Que la pratique sportive soit classifiée comme institutionnelle ou traditionnelle, elle participe à la construction individuelle par la diversité des situations et expériences, ce qui permet l'enseignement de la négociation avec les autres et permet d'éprouver ses propres limites. Les limites sont définies par l'individu lui-même, par son histoire, son ontosystème, ses habitus et éthos, mais également par les limites qui déterminent le cadre de l’activité. L’activité socio-sportive apporte la notion d’égalité, elle interpelle l’individus au sujet des valeurs de justice et d'égalité, qu'il compare de manière relative à la réalité de l'inégalité physique et technique, et au hasard. L’activité socio-sportive propose de démystifier cette tension grâce au fairplay. Pour savoir gagner, il faut apprendre à perdre dans le respect de la morale et de l’éthique sportive, savoir faire preuve de résilience, cette capacité à vivre et à se développer tout en surmontant les chocs traumatiques et l’adversité et le support social, ce savoir-faire à être conscient de ses émotions, en reconnaissant les siennes et celles des autres, permettant ainsi de développer l’aspect rationnel sans se laisser envahir par l’émotionnel.

 L’appropriation de geste ou de décisions positivement remarquable permet à l’individu une reconnaissance des autres, une mise en avant permettant à celui-ci une amélioration de l’appréhension de sa personne, et quelle que soit son vécu, il devient un membre reconnu de la collectivité.

 L’activité socio-sportive est, comme vu précédemment, une activité physique, une reconnaissance de son corps. Le principe est que le sport est bon pour la santé, en apprenant les préceptes de l’hygiène de vie. Cela signifie une analyse du contrôle culturel et social de la société au sujet la morale et du physique, ce qui peut engendrer des résistances. Ces différents facteurs liés à la santé impliquent une autonomisation de l'individu sur cette dernière, une plus grande connaissance de son corps et de ses limites. Ces différentes raisons démontrent en quoi l’efficience de l’activité socio-sportive peut à juste titre développer les perspectives d'insertion et plus particulièrement dans l’amélioration de la santé.

 A ce stade, nous pouvons déjà constater que l’individu peut envisager de nouvelles perspectives systémiques, il prend conscience de la maitrise de sa personne et de son corps par sa participation, il accepte de s’insérer dans « *un processus de mise à distance des appartenances*»[[68]](#footnote-68). Sous le prisme de l’insertion sociale, le sport participe aussi au changement de l'individu passif en acteur actif parce qu'il appartient à la collectivité, au groupe ou à l’équipe, il est membre de la collectivité. Ce dernier consigne son action dans le formalisme démocratique ou dans la convivialité qui aboutit sur des obligations et des liens sociaux de types intergénérationnels et interculturels. Par la, l’individu est confronté à la prise de responsabilités.

 Les responsabilités sportives peuvent se transformer en responsabilités sociales, lorsque le l’usager endosse momentanément le rôle d’animateur, d’encadrant. Il se voit responsabilisé pour aider les autres, s’inscrire dans des valeurs participatives. Les encadrants sont des représentations exemplaires de l’empathie envers l’autre, qui reste une forte garantie de l’insertion.

 Concernant les compétences psychosociales pouvant être développées grâce à la pratique sportive, une étude canadienne[[69]](#footnote-69) démontrent certains acquis en matière de compétences psychosociales sont présentes chez les pratiquants. Premièrement, la stratégie d’adaptation, qui s’appréhende par l’apprentissage normatif des règles de fonctionnement, permettant l’adaptation à un environnement à travers des compétences cognitives liées au cadre.

 Ensuite, il a été relevé que dans l’activité sportive, il apparait une forme d’engagement et de motivation à prendre ses responsabilités et à faire les choix nécessaires en vue de prendre conscience de ses réactions physiques et émotionnelles, permettant ainsi de percevoir les relais nécessaires à une résolution de situations problématiques liées au jeu sportif.

 Nous pouvons constater que ces habiletés psychosociales sont indispensables au cheminement vers l’insertion sociale, et au fait que les prestataires des activités socio-sportives disposent d’une responsabilité complète dans le développement de celles-ci. Afin de bien répondre aux besoins de l’individu, il est impératif pour les encadrants d’évaluer leurs interventions auprès des bénéficiaires par rapport à ces compétences psychosociales. Par exemple, qu’elles sont les actions faites pour développer ces compétences ? Comment l’individus est-il accompagné et conseiller à travers une résolution de problème ? De plus, le maintien d’une relation de confiance prestataires et usagers sera un facteur essentiel sur le parcours d’insertion de l’usager. Lorsqu’une complicité se dégage de la relation, l’encadrant de l’activité devient un support émotionnel direct, grâce aux encouragements, à l’apprentissage technique et aux conseils prodigués. Ainsi, l’individu ressentira au mieux l’accompagnement immédiat, afin de d’aborder, de manière autonome, les démarches nécessaires et à se confronter à ses responsabilités afin de faciliter l’amélioration de sa situation.

Remarque épistémologique

 Les répercussions des initiatives socio sportives soulèvent encore un certain nombre d’interrogations quant à leurs résultats et aux liens de causalités qui s’y rapportent. Il apparaît que les effets intégrateurs du sport sont un sujet pertinent à traiter dans un contexte où le cadre des références semble acquis. Il semble en tout cas contemporain de considérer que le sport « *est devenu un état d’esprit, un mode de formation du lien social, du rapport à soi et à autrui* » (Ehrenberg, 1991). Cette opinion est souvent assimilée à une affirmation de principes.

 Les multiples objectifs du sport ont évolué au cours du temps. Et selon les pays et leurs mœurs, les buts ne sont plus les mêmes : du simple passe-temps ludique, à une fonction plus éducative aujourd'hui, le sport est considéré comme un facteur important d'insertion. Le sport véhicule par ailleurs un certain nombre de valeurs, auxquelles on fait souvent référence, et cela sans même y prêter une véritable attention. « *Le sport est bénéfique pour la santé* », « *le sport est universel* », « *il favorise l'insertion sociale et l'égalité* » (Leclerc 2007). Cette croyance prend pourtant son origine à travers une idéologie du sport préconçue, incitée par les créateurs du sport moderne.

 Ce consensus autour de fonctionnalismes sociaux du sport, qui devraient être normalement intégrateur, est largement partagé pour plusieurs raisons. Tout d’abord, le concept des propriétés sociales du sport donne lieu à une tellement grande variabilité de résultats que cela entraîne un ensemble poncifs d’idées, que les différents acteurs concernés par le sujet ne prennent plus le soin de questionner. Ceci permet la diffusion du dogme « *que la seule pratique sportive peut produire, au-delà de son accomplissement, une posture citoyenne et éthique* » (Gasparini 2008). De même, le prosélytisme de cette doxa est largement relayé par un « *cercle de croyants* » (Gasparini 2008) bien plus important que les seuls maîtres à penser du sport.

 Ensuite, cette idéologie populaire est grandement nourrie par les lectures et les interprétations des travaux de sociologues s’étant intéressés au sujet. En effet, cette idéologie peut faire référence dans ce domaine au rôle du sport comme exutoire cadré, « *élément du processus de modernité de la civilisation* » (Elias, 1939). La compétition réglementée des sports modernes exprime ainsi des valeurs comme « *le fair-play et le self government* » (Bourdieu, 1984). Mais nous devons constater un certain manque de recul épistémologique à l’interprétation populaire, permettant à la croyance des vertus sportives, d’emporter un consentement collectif. Le sport peut être analysé ici sous le prisme du paradoxe de deux « *formes contraires de fonctionnalismes* » (Duret 2008). Le manque d’approche rationnelle de son aspect dépréciateur par un public largement adhérent au culte sportif, en résulte une somme de préjugés normatifs qui nourrissent la croyance collective dans le fait que le sport serait uniquement vertueux.

 Mais c’est sans compter sur la surmédiatisation du sport qui transforme le sport en un spectacle, comme à son origine mythique. Ce qui amène un reflet paradoxal où les vertus deviennent des illusions face aux réalités sociétales. Puisqu’on diffuse à foison l’image de nouveaux dieux issus d’une ascension sociale facile et rapide mais inégalitaire. Un mythe financé par les multinationales du milieu des équipementiers et de l’audiovisuel, permettant ainsi au sport d’avoir une représentation culturelle positive et diffusée à tous, mais au prix de la mutation de celui-ci en un mode de production. Nous pouvons en déduire que le sport est sous « l’emprise croissante de la rationalité du capitalisme libéral » (Bourdieu 1999).

 À la suite d’une recherche comparative ethnographique, O. Schmitz (2012) constate que, dans la zone à discrimination positive observée, les acteurs politiques et sociaux utilisent le sport comme une solution privilégiée favorisant l’insertion sociale. Les activités d’animations socio-sportives représentent la majorité de l’offre sportive communale. L’activité centrale est le « streetfoot ». Les autres sports comme le basket ou le volley, le tennis ou la pétanque, pourtant pratiqués également par la population, sont préjugés par les animateurs comme des sports « bourgeois ». Les adeptes de ces activités sont principalement des hommes. Cela résulte d’une masculinisation des activités sportives avec pour conséquence une exclusion féminine. Le sport est considéré sur ces territoires comme un moyen de domestication des catégories socioéconomiquement dominées. La politique sportive est conçue autour du postulat que les pouvoirs publics ont pour mission de palier à une absence de cadre éducatif et culturel grâce à ses activités socio sportives.

 Toujours sous l’analyse d’O. Schmitz sur une zone à discrimination positive, les acteurs politiques et sociaux ont de multiples possibilités de développer les politiques sportives ou socioculturelles grâce au cadre privilégié. Cela se traduit par le ressenti d’une certaine proximité entre les habitants, impliqués de manière participative à la vie sociale et culturelle. Le nombre d’infrastructures sportives permet au secteur associatif de développer leurs activités en complément de l’offre de la gouvernance publique, permettant ainsi une diversité de l’offre tant sportive que socioculturelle, et ce à travers les genres. Les orientations socio sportives finales se recentrent vers l’individuel plutôt que vers le collectif. Par conséquent, les activités sportives sont ici définies de « *culturelles, plutôt que de sociales* » (Schmitz 2012).

 Les politiques sportives de la zone à discrimination positive ont pour but affiché et déclaré de « *cadrer, de socialiser, d’intégrer* » (Schmitz 2012), la population y est perçue comme socialement fragilisée. La politique socio-sportive y est organisée de telle manière qu’elle laisse transparaître un modèle normatif d’éducation sous prétexte d’insertion pouvant avoir un effet rebutant pour le public cible, catalysant ainsi les inégalités sociales dans l’accès aux infrastructures sportives.

 Dans la zone privilégiée observée, là où la population est socialement et culturellement beaucoup plus homogène, les activités sportives organisées à l’attention d’un public cible, n’ont pas d’orientation sociale ou éducative. Les activités sportives n’ont pas de finalité normative, elles semblent naturellement guidées vers un modèle d’insertion des individus dans la société locale, constituées sur *« les capacités émancipatrices et sur la créativité de chaque individu* » (Schmitz 2012). Ce qui nous permet d’interpréter que le champ socio-sportif peut être « *source de violences symboliques et renforcent les processus de différenciation et de mise à l’écart* » (Schmitz 2012) pour des classes fragilisées du point de vue capital culturel.

 Comme vu précédemment, l’activité socio-sportive est devenu une réponse incontournable en matière de politique d’insertion, et plus particulièrement au profit des classes dominées de la population. Or, en nous éloignant des prismes d’interprétation apologiques ou philippiques, l’historicité du sport ainsi que son étude sociologique, ont illustré que « *le sport ne contient pas de valeurs intrinsèques, il n’est pas vertueux, éducatif ou intégrateur en soi, il porte les valeurs qu’on lui attribue* » (Gasparini, 2002). Ce qui démontre que d’un point de vue social, la pratique sportive peut aussi bien être intégrative qu’exclusive, et avoir distinctement ou tacitement, « *les deux finalités, tantôt au service de l’élitisme aristocratique et bourgeois, du racisme, et de l’exclusion sociale, tantôt au service de la démocratisation des loisirs et de l’insertion des plus défavorisés* » (Gasparini et Knobé 2005).

 Pourtant, nous pouvons constater que malgré l’idéologie du sport accessible à tous, les pratiques socio-sportives révèlent d’importantes inégalités. Comme pour les pratiques culturelles, c’est dans la classe sociale défavorisée que la pratique du sport est moindre. Cela est d’autant plus remarquable concernant le critère féminin. Malgré ce constat, « *la pratique sportive et le spectacle sportif restent les domaines de la culture les plus « ouverts » aux catégories populaires* » (Gasparini et Knobé 2005).

 Ce constat peut être à l’origine de certaines dérives car « *le sport et le spectacle sportif constituent l’unique « fenêtre sur le monde » au détriment d’autres formes de culture (théâtre, musique, lecture) et d’autres formes d’engagement (politique, humanitaire…)* » (Gasparini et Knobé 2005), avec comme évoqué précédemment une possible distorsion de la représentation des réels ainsi que les valeurs véhiculées. Nous avons pu remarquer également, selon cette recherche, que les politiques d’insertion par le sport sont développées de manière institutionnelle. Ce qui nous rapproche de « *l’analyse des institutions* » (Durkheim 1893), selon laquelle « *l’insertion sociale suppose que les individus s’inscrivent dans des solidarités, qu’ils adhèrent aux buts et valeurs de la société et qu’ils se conforment aux règles prescrites* » (Gasparini et Knobé 2005). Dès lors, il est attendu de l’activité socio sportive une dimension normative, partant du principe que l’institutionnalisation de l’activité sportive serait synonyme « *valeurs positives intrinsèques et des règles démocratiques que l’on peut transférer dans d’autres domaines* » (Gasparini et Knobé 2005).

 Malgré cette forte présence de l’institutionnalisation sociale, nous devons remarquer « *qu’il existe une sociabilité spécifique dans les sports de rue qui peut aussi créer des solidarités, des règles internes et qui permet une forme d’insertion sociale, sans le passage obligé du club* » (Chantelat, Fodimbi, Camy, 1996). Si le postulat de l’activité socio sportive est le rapprochement et la compréhension de la classe sociale la plus délaissée, celui-ci doit être d’abord travaillé hors du champ institutionnel, dans un cadre normatif évolutif et moins contraignant que dans l’obligation à l’insertion institutionnalisée « *où les règles sont fixées de manière non démocratique* » (Gasparini et Knobé 2005). L’aspect normatif de l’activité socio sportive se traduit par l’apprentissage de compétences psychosociales, de respect (de la règle, de soi, des autres, etc.) et de cohésion sociale. Cet apprentissage de « *règles de fonctionnement et de comportement ne semble pas aller de soi et nécessitent un rappel constant* » (Gasparini et Knobé 2005).

 Dès lors, nous devons laisser la question du transfert ouverte. Car si le bénéficiaire fait preuve d’engagement et d’intensité dans la pratique sportive, nous ne pouvons hypothétiquement pas affirmer qu’il y aura un transfert de ces acquis dans un processus d’insertion. Mais force est de constater que pour les initiateurs et les acteurs du milieu socio sportif, les principes d’acquisition, de transfert et de modification de l’individu sont l’épicentre des enjeux liés à d’éventuels résultats. À ce sujet et dans un but d’efficience et de complémentarité, « *la prise en compte des propriétés de situation* » (Bourdieu, 1966, cité par Gasparini et Knobé 2005) ainsi que « *des enjeux et intérêts spécifiques* » (Bourdieu, 1984) pourraient permettre une certaine compréhension du transfert et de la continuité dans les habitus de l’usager.

 En réalisant cette déconstruction du mythe de l’insertion par le sport, nous faisons la démonstration de la manière dont s’est concentré l’ambivalence des concepts tels que l’insertion, l’acquisition, le transfert et la modification de l’individu. Le sport définit comme processus d’insertion est une réponse aux enjeux politiques face aux problématiques sociales qui sont souvent en décalage avec la réalité de terrain. Le développement proposé dans cette remarque aborde plusieurs angles d’approches, non pas dans un but de réquisitoire à charge mais bien dans celui de comprendre les cadres de références qui nous bloquent dans un système et qui nous empêchent d'aller vers autre chose car « *le sport fait partie de ces sujets sur lesquels les avis les plus contradictoires peuvent être émis en toute légitimité, donnant l’impression d’un domaine où l’arbitraire des opinions individuelles règne en maître* » (Suaud, Faure, 1999).

Pour conclure ce chapitre et appréhender au mieux le concept d’activité socio-sportive, nous illustrons celle-ci par le biais d’un tableau abordant les dimensions et les critères interdépendants.

Pour conclure ce chapitre, nous effectuerons de manière critique, une synthèse et une analyse des différentes observations effectuées au fil de cette dernière.

|  |
| --- |
| Conceptualisation de l’activité socio-sportive |
| **Concept** | ***Dimensions*** | ***Critères*** |
| L’activité socio-sportive | Sportive | Conscientisation à la santé |
| Pratique sportives adaptées |
| L’engagement moteur et non opératoire |
| Apprentissage normatif du cadre et des règles |
| Sociale | Amélioration de l’identité sociale  |
| Tissage de liens sociaux et sociétaux |
| Amélioration des Habitus et éthos  |
| Amélioration de l’identité culturelle  |
| Accompagnement social |
| Psychosociale | Acquisition de compétences psychosociales |
| Amélioration de l’estime de sois |
| Susciter l’empowerment |
| Émulation de stratégies réflexives  |

Conclusion de la première partie

 Qu’elle soit qualifiée de disqualification, de désaffiliation ou de déclassement, l’exclusion sociale peut être appréhender comme une systémique transversale de ruptures exponentielle, se déclinant à la fois dans les dimensions de la pauvreté, psychosociale, citoyenne et sociale. Ces ruptures peuvent également concerner certaines interdépendances que sont le travail, le logement ou l’accès aux soins de santé par exemple. Les individus qui vivent dans des situations de précarité sociale sont les plus touchés par ce processus d’exclusion, qu’il y ait ou non une influence d’éventuels facteurs de risques. L’exclusion concerne aussi les individus menacés par l’évolution d’une société dont le contrôle sociale et culturel qui a été durement métamorphosées et qui risquent, si des facteurs de risques telle que l’absence d’emploi se cumule avec d’autres obstacles du parcours de vie, d’être entrainé dans une dynamique négative.

 Au terme de cette partie de notre analyse, Nous pouvons réaliser avec perspicacité la complexité du concept de pauvreté, avec des éléments de sources diverses qui interagissent, mais aussi avec ses composantes de la notion spatiale.

 D’une part, la pauvreté se distingue sous deux aspects, la pauvreté monétaire qui est influencée principalement par sa dimension économique, et la pauvreté culturelle et sociale qui concerne les critères de précarité des relations avec l’autre et l’appropriation de cette systémique malheureuse. Afin de quantifier et de représenter la pauvreté, deux méthodologies sont utilisées selon des indicateurs qui leurs sont propres. En Belgique, c’est la méthodologie de la pauvreté relative qui est d’application. D’autre part, trois dimensions de la pauvreté ont été intégrées à notre analyse sur le sujet afin de relever avec pertinence toutes les subtilités de ce concept. Cependant, au constat de l’interaction bilatérale entre l’exclusion et la pauvreté, nous devons définir cette dernière comme une dimension de l’exclusion et non pas l’inverse, car le postulat qui nous occupe relève de l’insertion sociale en réponse à l’exclusion, la pauvreté socioéconomique est une des constantes qui définis le public visé.

 L’exclusion est une référence actuelle de l’intervention sociale. En réponse à cette problématique, divers types d’action ont été mis en place sous la coupe et le financement de politiques sociale. L’insertion sociale en est l’une des représentations, nous pouvons l’identifier comme un processus psychosocial par lesquels l’activité développée en l’absence d’activité afin, en un premier temps, protéger l’individu des effets néfastes de l’oisiveté, et qui en un second temps, favorise l’opportunité et la qualité des contacts sociaux, nonobstant l’accompagnement social qui permet de guider l’individus grâce à une individualisation partielle de la démarche et aux liens de confiance qui y sont associés, ce qui s’expose comme un élément révélateur de l’insertion multidimensionnelle. L’insertion sociale interfère positivement sur les quatre dimensions de l’exclusion, ce qui la concrétise comme toute initiative améliorant la condition de vie de l’individu exclu. Grâce aux structures d’insertion, un soutient est ressenti au sein d’un dispositif collectif par les individus concernés, ce qui entraîne, in fine, une amélioration de la perception de l’identité sociale.

 Il est constaté une grande diversité des définitions et des approches qui tentent de définir le sport, et a fortiori le concept socio-sportif. Cette multitude de démarches crée une certaine confusion dans la compréhension de ces derniers.

 Les modèles sportifs institutionnel, dirigé par un principe qui ordonne l’ensemble des mises en œuvre, et son aspect compétitif. Ce principe infère un principe organisationnel et normatif et peut induire de la distance, des formes de sélection exclusive. Dans ce cas, le sport est discriminant et n’est pas socialisant, et n’est pas vecteur de valeurs et de vertus. Pourtant, Ces repères structurants, dont est crédité le sport de compétition, font partie d’un cadre normatif qui ne prétend pas s’adapter aux individus mais auquel ceux-ci doivent se socialiser. Le mode de socialisation qui en découle est donc normatif au sens où l’entendait Durkheim, « *l’institution impose ses normes à l’individu qui les intériorise au bénéfice d’une institutionnalisation* »[[70]](#footnote-70).

 Mais la codification de l’activité socio-sportive, elle, est adaptée à ses propres besoins et finalités. Son fonctionnement n’est pas figé, mais reste ouvert et évolutif. Il ne prend pas assise sur un cadre disciplinaire, même si des règles et des repères sont indispensable. Une des caractéristiques de l’activité socio-sportive, est l’attention continue aux besoins des publics, la capacité d’adaptation et la faculté de reconsidérer les normes, nonobstant l’exigence d’orientations sociales spécifiques permettant de se détacher du modèle sportif institutionnel afin de mener à bien ses objectifs.

 Les publics concernés par le champ socio-sportif sont des individus éloignés ou exclus. Pour lutter contre leur immobilité et leur isolement. Ces publics, par leur participation, accèdent à la libération de la parole, qui permet d’initier au départ d’une pratique physique adaptée et d’un accompagnement social, un parcours qui ne se limite pas à la dimension sportive uniquement. Les objectifs de l’activité socio-sportive s’inspire de la pratique sportive en elle-même, elle suggère de dépasser cette dernière pour accéder uniquement aux fonctionnalismes positifs. Ses objectifs visent, en parallèle du sport, à permettre à des personnes, sinon de s’affranchir de déterminismes sociaux, de stimuler une dynamique émancipatrice.

 Ces différentes spécificités sont constitutrice de l’activité socio-sportive, elles en font un outil adapté et adaptable pour les publics exclus, et plus foncièrement en quête d’un parcours d’insertion sociale.

 Cependant, la pratique sportive doit être perçu comme un objet culturel. A partir de ce principe, elle ne produit que ce que l’on en fait. Le résultat dépend donc des conditions de sa mise en œuvre, ainsi que de l’abstraction des préjugés normatifs et des enjeux parasitant la finalité de celle-ci. Nous devons avoir également la compréhension que l’efficience de l’insertion par le sport est intrinsèquement liée aux dogmes et aux intérêts de ses protagonistes, auteurs comme usagers. Ainsi qu’une approche intégratrice et exhaustive qui nous permettra une réflexion sur l’évolution constante de cet outil d’insertion.

 En prenant en référence notre cadre théorique, sous le prisme de notre question de départ qui est : « *Quels sont les effets de l'activité socio-sportive sur l'insertion sociale ?* ». Nous pouvons déduire hypothétiquement que :

1. Dans le cadre d’un dispositif d’insertion sociale et selon certaines conditions, l’activité socio-sportive intervient de manière positive dans les critères sociaux, psychosociaux, et de la santé.

Et selon un certain recul épistémologique, selon le champ de l’analyse critique du sport :

2. L’activité socio-sportive est porteuse de bénéfices substantiels, voire d’aucun bénéfices. Car celle-ci connait une influence trop importante des fonctionnalismes négatifs.

**Deuxième partie : Approche empirique**

Introduction de la deuxième partie

Il est attendu dans les compétences de l’ingénieur social, de savoir établir des constats par rapport aux observations effectuées sur le terrain. Cette approche empirique permet de confronter les hypothèses théoriques à la véracité de situations concrètes, autrement dit, pouvoir confronter le cadre théorique à la recherche empirique. Cette deuxième partie nous illustrera les composantes de cette démarche.

Pour ce faire, nous aborderons en premier lieu, la méthodologie employée, en passant en revue les différentes opérationnalisations s’y rapportant, de la conception du cadre théorique à l’analyse des constats, sans négliger le travail exploratoire, l’entretient semi-directif et la conception des grilles d’entretiens et d’analyse. L’utilisation de ces outils méthodologique nous permettrons de faciliter la mise en œuvre de la démarche empirique.

Pour suivre, nous contextualiserons l’objet de notre recherche par une description du territoire de Charleroi. Nous effectuerons une synthèse de l’histoire du territoire en rapport avec sa situation socioéconomique. Pour compléter notre approche, nous aborderons les problématiques d’exclusion sociales et de pauvreté en rapport dudit territoire.

Le dernier chapitre de cette partie concernera la description de l’étude de terrain. Nous tracerons le cadre institutionnel des différentes structures impliquées dans notre démarche pour comprendre leurs liens avec l’objet de notre postulat. Ensuite, nous expliquerons à travers quels types d’action se concrétises ces afférences. Nous terminerons l’exposé de ce chapitre par une présentation des différents répondants.

Chapitre 4 : Méthodologie de la recherche

Chapitre 5 : Le territoire de Charleroi

Contextualisation socio-économique

Pauvreté et exclusion sur le territoire de Charleroi

Chapitre 6 : Etude de terrain

Conclusion de la deuxième partie

**Troisième partie : Discussion entre l’approche conceptuelle et l’approche empirique.**

Introduction de la troisième partie

Chapitre 7 : Cadre et limite de l’analyse

Chapitre 8 : Analyse des constats

Conclusion de la troisième partie

**Conclusion générale**

# Bibliographie

Abric, J.-C. (2003). *Exclusion sociale, insertion et prévention.* Toulouse: ERES.

ACCO. (2010). *« Pauvreté en Belgique », Annuaire .* Leuven: ACCO.

Augustin J.P. (2011). Qu'est-ce que le sport ? *Cultures sportives et géographie, Annales de géographie, 680*, p. 366.

Baillet, G. (2001). *Les grands thèmes de la sociologie du sport.* Paris: L'Harmattan.

BALLEY, C., LENORMAND, P., & MATHIEU, N. (1991). *Le RMI en milieu rural. Étude réalisée dans six départements.* Paris: STRATES.

Bourdieu, P. (1978, Novembre). Classement, déclassement, reclassement. *Actes de la recherche en sciences sociales*, pp. 2-22.

Bourdieu, P. (1984). Comment peut-on être sportif ? *Questions de sociologie*, pp. 173-195.

Bourdieu, P. (1984). *Questions de sociologie. .* Paris: Editions de minuit.

Bynner, J. (1996). *RISQUES ET RÉSULTATS DE L’EXCLUSION SOCIALE CE QUE MONTRENT LES DONNÉES LONGITUDINALES.* Londre: Institute of Education University of London.

C.P.A.S Charleroi. (2020). *cpas charleroi/ activites-d-insertion-sociale*. Récupéré sur CPAS Charleroi: https://www.cpascharleroi.be/fr/insertion/espaces-citoyens/espace-citoyen-de-gosselies/activites-d-insertion-sociale

Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation . *Cahiers de recherche sociologique*, pp. 11-27.

Castel, R. (1995). *Les Métamorphoses de la question sociale : Une chronique du salariat.* Paris: Fayard.

Chauvin, P., Parizot, I., & Simonnot, N. (2009). *Access to healthcare for the undocumented migrants in 11 European countries.* Paris: Médecins du monde European observatory on access to healthcare.

Chobeaux, F., & Segrestan, P. (2003). Le sport : un moyen d’intervention sociale sous conditions. *Empan*, pp. 48-50.

Collet, C. (2018). *Comprendre le développement et la structuration de “ l’espace des “ socio-sports ” rennais.* Rennes: HAL-Archives ouvertes.

De Boe, F., & Van Hootegem, H. (2015, Février). Pauvreté et ineffectivité des droits, non-accès et non recours aux droits. *L'observatoire*, pp. 75-77.

de Robertis, C. (2005, Janvier 26). L’accompagnement : une fonction du travail social. *La revue française de service sociale*, pp. 33-39.

Defrance, J. (2006). *Sociologie du sport.* Paris: La Découverte.

Dumont, D. (2012). *Les droits sociaux fondamentaux dans la lutte contre la pauvreté.* Bruges: die Keure / la Charte.

Duret, P. (2008). *Sociologie du sport.* Paris: Presse Universitaire de France.

Durkheim, E. (1922). *Education et sociologie.* Paris: Presses Universitaires de France.

Études économiques de l’OCDE. (2007). *Chapitre 2. Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.*

Falissard, B., Loze, J., Gasquet, I., Duburc, A., C., d. B., F., F., & F., R. (2006). « Prevalence of mental disorders in French prisons for men ». *BMC Psychiatry*, 06-33.

Franssen, A. (2003, Décembre). Le sujet au cœur de la nouvelle question sociale. *La Revue nouvelle*, p. 29.

Gasparini, W. (2008). L'INTÉGRATION PAR LE SPORT. *Presses de Sciences Po « Sociétés contemporaines »*, pp. 07-23.

Gasparini, W., & Knobé, S. (2005). LE SALUT PAR LE SPORT ? Effets et paradoxes d'une politique locale d'insertion. *Médecine & Hygiène « Déviance et Société »*, pp. 445-461.

Holt, L. H. (2004). Toward a Grounded Theory of the Psychosocial Competencies and Environmental Conditions Associated with Soccer Success. *Journal of Applied Sport Psychology*, pp. 199-219.

Koebel, M. (2010). L'INTÉGRATION PAR LE SPORT : UNE CROYANCE DURABLE. *ERES « Empan »*, pp. 28-39.

Lang, T. (2010). Les inégalités sociales de santé. *A.D.S.P.*, 8-20.

Lebas, J., & Chauvin, P. (1998). *Précarité et santé.* Paris: Flammarion Médecine Sciences.

Loisy, C. (2000). *Pauvreté, précarité, exclusion.* Paris: Les Travaux de l’Observatoire.

Lollivier, S. (2008). LA PAUVRETÉ : DÉFINITIONS ET MESURES. *La Découverte « Regards croisés sur l'économie »* , pp. 21-29 .

Martinache, I. (2015). Sport et social, introduction. *Caisse nationale d'allocations familiales « Informations sociales »*, pp. 04-09.

Mathieu, N. (1997, Septembre 30). Pour une nouvelle approche spatiale de l’exclusion. *Strates*, p. 2.

Mignon, P. (2000, Juillet-Aout). Sport, insertion, intégration. *Hommes & Migrations*, pp. 15-26.

Naja, A. (2005). Les effets pervers des approches fonctionnalistes en matière d’intégration par le sport. *Intégration par le sport : représentations et*, pp. 39-55.

Pain, M. &. (2007, Décembre). The Performance environment of the England youth soccer teams. *Journal of Sport Science*, pp. 1307-1324.

Parlebas, P. (1986). *Eléments de sociologie du sport.* Paris: Presses Universitaires de France.

Paugam, S. (1990, Juin). Insertion, intégration, participation. *Recherches et Prévisions*, pp. 7-8.

Paugam, S. (1991). *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté.* Paris: PUF, collection Quadrige.

Paugam, S. (1997, Février). L'EXCLUSION Généalogie d'un paradigme social. *Sociétés & Représentations*, pp. 129-155.

*Pauvreté monétaire / Seuil de pauvreté*. (2016, octobre 13). Récupéré sur Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques: https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1653

Racine, S. (2007, Janvier). Un tour d’horizon de l’exclusion . *Service social*, pp. 91-108.

Schmitz O. (2012, Mars 11). Le paradoxe des politiques d’intégration par le sport. Une enquête ethnographique comparative dans deux communes bruxelloises . *Recherches sociologiques et anthropologiques*, pp. 139-157.

(2004). *Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l’exclusion sociale.* Bruxelles.

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l’exclusion sociale. (2004). *Une autre approche des indicateurs de pauvreté: recherche-action-formation.* Bruxelles.

Thalineau, A. (2012, Mars). Le cadre normatif de l’accompagnement social : entre permanence et changement. *Cahiers de l’action*, pp. 9-12.

Vandecasteele, I., & Lefebvre, A. (2006, janvier). DE LA FRAGILISATION À LA RUPTURE DU LIEN SOCIAL : APPROCHE CLINIQUE DES IMPACTS PSYCHIQUES DE LA PRÉCARITÉ ET DU PROCESSUS D'EXCLUSION SOCIALE. *Cahiers de psychologie clinique*, pp. 137-162.

Wagle, U. (2002, Mars). Repenser la pauvreté : définition et mesure. *Revue internationale des sciences sociales*, pp. 175-186.

Wels, J. (2012, Juillet). Les effets pervers d’une diminution progressive des allocations de chômage. *La revue nouvelle*, pp. 6-9.

Wulh, S. (1992). *Les exclus face à l'emploi.* Paris: Syros/Alternatives, (Alternatives économiques).

Annexes

Annexes 1 : Les compétences psychosociales et interdépendances

Les 10 compétences psychosociales définies par l’OMS

La liste des dix compétences psychosociales (ou aptitudes essentielles), ayant valeur transculturelle, a été établie par l’OMS et l’UNESCO en 1993. Cette liste se réfère principalement à des travaux de psychologie cognitive et sociale. Les compétences y sont présentées par couples :



***Savoir résoudre les problèmes - savoir prendre des décisions.***

« Apprendre à résoudre les problèmes nous aide à faire face à ceux que nous rencontrerons inévitablement tout au long de notre vie. Des problèmes personnels importants, laissés sans solution, peuvent à la longue maintenir un stress mental et entraîner une fatigue physique […]. Apprendre à prendre des décisions nous aide à les prendre de façon constructive. Cela peut avoir des conséquences favorables sur la santé, si les décisions sont prises de façon active, en évaluant les différentes options et les effets de chacune d'entre elles. » Les programmes réalisés consistent souvent à inviter les personnes concernées à identifier les situations stressantes pour eux, à prendre conscience de leurs réactions physiques et émotionnelles et à trouver les étapes nécessaires à une résolution de problème idéale. Certains programmes (R. Weissberg, Université de Yale-New Haven, 1983) proposaient même un « entraînement » à la résolution de problème à travers une stratégie en six étapes :

* Se calmer, réfléchir avant d'agir
* Exprimer le problème et ce qui est ressenti
* Choisir un but positif
* Imaginer toutes les solutions possibles
* Evaluer les conséquences
* Essayer le meilleur plan.

Selon P. Arwidson, cette approche « idéale » est peu réaliste, peu naturelle voire difficilement applicable. L’absence des notions de désir, de risque et l’aspect prescriptif interrogent, et un échange sur les différentes stratégies utilisées par les membres d’un groupe pour prendre des décisions apparaitrait plus opportun. Néanmoins cette stratégie de résolution de problèmes « porte en elle le signal symbolique que chacun peut faire face. »

Les étapes du processus de prise de décision ont également été décrites ainsi : « La définition du problème, la collecte de données, l’exploration de solutions à envisager, la reconnaissance des conséquences possibles, le choix et l’essai de la meilleure solution, l’évaluation de la décision finale ». « Lorsqu’un enfant ou un jeune acquiert une solide compétence à prendre des décisions, on observe qu’il ressent un meilleur sentiment de contrôle sur sa vie, un meilleur sentiment d’efficacité personnelle et qu’il développe une estime de soi positive ».

La démarche de résolution de problème joue donc un rôle fondamental chez les enfants et les jeunes. Son apprentissage ne s’inscrit pas dans une démarche linéaire, mais c’est en général par l’exploration de pistes variées, la mise à l’essai d’hypothèses de solution, les retours en arrière, que l’on parvient à construire une solution satisfaisante. « Il importe d’avoir une pensée créatrice et critique pour apprendre à résoudre les problèmes »

***Avoir une pensée créatrice - avoir une pensée critique.***

« La pensée créative contribue à la fois à la prise de décision et à la résolution de problèmes en nous permettant d'explorer les alternatives possibles et les diverses conséquences de nos actions ou de notre refus d'action. Cela nous aide à regarder au-delà de nos propres expériences. […] La pensée créative peut nous aider à répondre de façon adaptative et avec souplesse aux situations de la vie quotidienne.

La pensée (ou l'esprit) critique est la capacité à analyser les informations et les expériences de façon objective. Elle peut contribuer à la santé en nous aidant à reconnaître et à évaluer les facteurs qui influencent nos attitudes et nos comportements, comme les médias et les pressions de nos pairs. »

Ces notions sont parfois représentées dans la littérature par les termes « pensée verticale » et « pensée latérale ». « Quelle que soit la terminologie employée, on peut se demander si une manière de penser peut s’enseigner. […] L’aspect symbolique de l’incitation à une pensée créative et critique » est essentiel. « Inciter un élève à penser par lui-même est un moyen de le rendre autonome. » Il s’agit donc d’apprendre aux enfants à réfléchir, à développer leur esprit critique, participer à la réflexion et au débat, et pas seulement à emmagasiner des connaissances.

***Savoir communiquer efficacement - être habile dans les relations interpersonnelles.***

« La communication efficace signifie que nous soyons capables de nous exprimer à la fois verbalement, de façon appropriée à notre culture et aux situations. Cela peut signifier être capable d'exprimer nos désirs à propos d'une action dans laquelle on nous demande de nous impliquer. Cela peut également signifier être capable de demander des conseils quand cela s'avère nécessaire. Les aptitudes relationnelles nous aident à établir des rapports de façon positive avec les gens que nous côtoyons. Cela signifie être capable de lier et de conserver des relations amicales, ce qui peut être d'une grande importance pour notre bien-être social et mental. Cela signifie également garder de bonnes relations avec les membres de notre famille, source importante de soutien social. Il s'agit aussi de savoir interrompre des relations d'une manière constructive. »

La compétence à communiquer est fondamentale et contribue à façonner les relations avec les autres et à affirmer son identité personnelle, sociale et culturelle. « Connaitre les barrières et savoir les surmonter, acquérir de l’assurance, défendre ses idées, ses positions, ses croyances et ses valeurs sans dénigrer ou blesser les autres, savoir refuser, savoir écouter, savoir gérer ses émotions et avoir conscience de soi sont des compétences nécessaires au développement d’une communication efficace. »

Pour améliorer les capacités de communication, les programmes développent souvent leurs travaux autour de 2 compétences particulières : l'assertivité (affirmation de soi) et la résistance à la pression et à la persuasion. Comme pour la recherche de solutions, certains programmes ont établi des listes de stratégies utilisées pour persuader quelqu'un et les actions possibles pour résister aux influences ou aux pressions. Les programmes proposent aux bénéficiaires d'en prendre conscience et de savoir comment se situer par rapport à la gestion des relations interpersonnelles. Par ailleurs, ces programmes vont aider les individus à savoir disposer d'une aide quand cela est nécessaire, que ce soit sur le plan affectif, informatif ou économique. Le réseau social / de soutien sera identifié pour chaque personne et des activités seront proposées pour enrichir celui-ci.

***Avoir conscience de soi - avoir de l'empathie pour les autres.***

« Avoir conscience de soi-même, c'est connaître son propre caractère, ses forces et ses faiblesses, ses désirs et ses aversions. Cela nous aide à reconnaître les situations dans lesquelles nous sommes stressés ou sous pression. C'est indispensable aussi pour établir une communication efficace, des relations interpersonnelles constructives et pour développer notre sens du partage d'opinions avec les autres.

Avoir de l'empathie pour les autres signifie qu’il s'agit d'imaginer ce que la vie peut être pour une autre personne, même dans une situation familière. Cela peut nous aider à accepter les autres qui sont différents de nous et à améliorer nos relations sociales, par exemple dans le cas de diversité ethnique. […] »

Deux axes de travail dominent dans les programmes qui abordent cette compétence :

* « La croyance en son efficacité personnelle, suivant les travaux de A. Bandura, qui a développé la théorie selon laquelle le sentiment d'être efficace serait prédictif de la persévérance et finalement du succès face à une situation. Il s'agira donc de donner au bénéficiaire des programmes le temps d'élaborer son rapport à soi, notamment en lui donnant les moyens de se percevoir comme un être unique, de découvrir ses points forts, ses points faibles et ses aptitudes, enfin, de renforcer sa confiance en lui en reconnaissant ce qu'il est capable de faire.
* La conviction intime que l'autre, même différent, a aussi des sentiments : les séances proposées sur ce thème relèvent le plus souvent des techniques de négociation où l'on va apprendre à défendre son opinion tout autant que l'on accepte d'entendre celle de l'autre. La valeur sous-jacente est la tolérance. »

***Savoir gérer son stress - savoir gérer ses émotions.***

« Faire face à son stress suppose d'en reconnaître les sources et les effets et de savoir en contrôler le niveau. Nous pouvons alors agir de façon à réduire les sources de stress, par exemple, en modifiant notre environnement physique ou notre style de vie. Nous pouvons également apprendre à nous relaxer pour que les tensions créées par un stress inévitable ne donnent pas naissance à des problèmes de santé. Pour faire face aux émotions, il faut savoir reconnaître les siennes et celles des autres. Il faut être conscient de leur influence sur les comportements et savoir quelles réactions adopter. Les émotions intenses comme la colère ou la tristesse peuvent avoir des effets négatifs sur notre santé si nous ne réagissons pas de façon appropriée. »

L’influence du stress sur la vie des enfants et des adolescents dépend de la manière dont ils seront capables de le gérer. L’utilisation de stratégies permettant de maitriser le stress est donc souhaitable. La maîtrise du stress passe par l’augmentation de sa résistance et la lutte contre les éléments stressants (connaissance de soi, gestion du temps, capacité de résolution de problèmes, affirmation de soi, réseau social soutenant).

Les interdépendances aux capacités psychosociales

- **L’estime de soi** : conscience de sa valeur personnelle qu’on se reconnait dans différents domaines, c’est un ensemble d’attitudes et de croyances qui nous permet de faire face au monde. Elle permet d’évaluer la distance entre le soi réel et l’idéal de soi (valeur qu’on se donne). Cette notion multidimensionnelle est marquée par le jugement réel ou supposé d’autrui. La conscience de sa valeur personnelle ne peut se développer qu’en se basant sur les jugements que la personne porte sur elle-même. Il ne s’agit pas de narcissisme ou d’égocentrisme car l’estime de soi suppose également une conscience de ses difficultés et de ses limites personnelles.

- **Le sentiment d’auto-efficacité** : résultat de processus cognitifs, affectifs et motivationnels, cette notion correspond à la « perception de l’aptitude à mettre en œuvre une suite d’actions pour atteindre un but donné ». Cette perception permet de s’engager dans une démarche (ex. : cure de sevrage, éducation thérapeutique, etc.) uniquement si l’on se sent en capacité de la réussir.

- **La motivation** : renvoie à une énergie individuelle poly-factorielle permettant de déclencher un comportement en fonction d’un but. « Elle interroge et mobilise un système de valeurs marqué par l’éducation, la culture, la société et la personnalité de chacun. L’attitude envers le but envisagé et la conduite y afférent dépend à la fois de connaissances, croyances et de sentiments. Pour passer de l’intention à l’action, interviennent des éléments moteurs de nature émotionnelle, situationnelle, relationnelle ».

- **Les stratégies d’adaptation (coping)** : elles permettent l’adaptation à un environnement stressant à travers des compétences cognitives, émotionnelles et sociales. Elles consistent à « évaluer une situation (pensée critique), gérer les émotions qu’elle suscite et développer une stratégie adaptative (« faire face » à partir des ressources personnelles et sociales dont on dispose) afin d’en réduire l’impact. Le coping centré sur le problème vise à réduire les exigences de la situation et /ou à augmenter ses propres ressources pour y faire face » .

- **L’empowerment** : à la fois but et moyen, cette notion renvoie au fait de « renforcer le « pouvoir » de chacun afin qu’il puisse l’exercer dans une perspective de santé optimale ». Il s’agit donc de « développer les compétences individuelles mais [également] d’agir sur les systèmes (environnement, structures, groupes sociaux) pour que ces compétences puissent s’exercer réellement et efficacement. »

1. Paugam, S. (1997, Février). L'EXCLUSION Généalogie d'un paradigme social. Sociétés & Représentations, pp. 129-155. [↑](#footnote-ref-1)
2. Ibidem [↑](#footnote-ref-2)
3. Ibidem [↑](#footnote-ref-3)
4. Paugam, S. (1997, Février). L'EXCLUSION Généalogie d'un paradigme social. Sociétés & Représentations, pp. 129-155. [↑](#footnote-ref-4)
5. Abric, J.-C. (2003). Exclusion sociale, insertion et prévention. Toulouse : ERES. [↑](#footnote-ref-5)
6. Ibidem [↑](#footnote-ref-6)
7. Paugam, S. (1991). La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté. Paris : PUF, collection Quadrige. [↑](#footnote-ref-7)
8. Castel, R. (1995). Les Métamorphoses de la question sociale : Une chronique du salariat. Paris : Fayard. [↑](#footnote-ref-8)
9. Ibidem [↑](#footnote-ref-9)
10. Ibidem [↑](#footnote-ref-10)
11. Bourdieu, P. (1978, Novembre). Classement, déclassement, reclassement. Actes de la recherche en sciences sociales, pp. 2-22. [↑](#footnote-ref-11)
12. Bourdieu, P. (1978, Novembre). Classement, déclassement, reclassement. Actes de la recherche en sciences sociales, pp. 2-22. [↑](#footnote-ref-12)
13. Bynner, J. (1996). Risques et résultats de l’exclusion sociale ce que montrent les données longitudinales. Londres : Institute of Education University of London. [↑](#footnote-ref-13)
14. Cfr Annexe 1 page ? [↑](#footnote-ref-14)
15. Cfr Annexe X… [↑](#footnote-ref-15)
16. Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l’exclusion sociale. (2004). *Une autre approche des indicateurs de pauvreté : recherche-action-formation*. Bruxelles. [↑](#footnote-ref-16)
17. Bynner, J. (1996). RISQUES ET RÉSULTATS DE L’EXCLUSION SOCIALE CE QUE MONTRENT LES DONNÉES LONGITUDINALES. Londres : Institute of Education University of London. [↑](#footnote-ref-17)
18. Vandecasteele, I., & Lefebvre, A. (2006, janvier). DE LA FRAGILISATION À LA RUPTURE DU LIEN SOCIAL : APPROCHE CLINIQUE DES IMPACTS PSYCHIQUES DE LA PRÉCARITÉ ET DU PROCESSUS D'EXCLUSION SOCIALE. Cahiers de psychologie clinique, pp. 137-162. [↑](#footnote-ref-18)
19. Ibidem [↑](#footnote-ref-19)
20. Ibidem [↑](#footnote-ref-20)
21. Ibidem [↑](#footnote-ref-21)
22. Ibidem [↑](#footnote-ref-22)
23. Ibidem [↑](#footnote-ref-23)
24. Lebas, J. & Chauvin, P. (1998). Précarité et santé. Paris : Flammarion Médecine Sciences. [↑](#footnote-ref-24)
25. Chauvin P., Parizot I., & Simonnot N. (2009). Access to healthcare for the undocumented migrants in 11 European countries. Paris : Médecins du monde European observatory on access to healthcare. [↑](#footnote-ref-25)
26. Falissard, B., Loze, J., Gasquet, I., Duburc, A., C., d. B., F., F., & F., R. (2006). « Prevalence of mental disorders in French prisons for men ». BMC Psychiatry, 06-33. [↑](#footnote-ref-26)
27. Propos tenus lors de l’assemblée d’Entraide et Fraternité/Vivre Ensemble, « La pauvreté nuit gravement à la santé », 28-29 août 2008. [↑](#footnote-ref-27)
28. Cfr Annexe ?? [↑](#footnote-ref-28)
29. Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l’exclusion sociale. (2004). Une autre approche des indicateurs de pauvreté : recherche-action-formation. Bruxelles. [↑](#footnote-ref-29)
30. De Boe, F., & Van Hootegem, H. (2015, Février). Pauvreté et ineffectivité des droits, non-accès et non recours aux droits. L'observatoire, pp. 75-77. [↑](#footnote-ref-30)
31. Wels, J. (2012, Juillet). Les effets pervers d’une diminution progressive des allocations de chômage. La revue nouvelle, pp. 6-9. [↑](#footnote-ref-31)
32. Études économiques de l’OCDE. (2007). Chapitre 2. Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. pp. 57- 86 [↑](#footnote-ref-32)
33. Loisy, C. (2000). Pauvreté, précarité, exclusion. Paris : Les Travaux de l’Observatoire. [↑](#footnote-ref-33)
34. Référence ? [↑](#footnote-ref-34)
35. Référence ? [↑](#footnote-ref-35)
36. Wagle, U. (2002, Mars). Repenser la pauvreté : définition et mesure. Revue internationale des sciences sociales, pp. 175-186. [↑](#footnote-ref-36)
37. Ibidem [↑](#footnote-ref-37)
38. Mathieu, N. (1997, Septembre 30). Pour une nouvelle approche spatiale de l’exclusion. Strates, p. 2. [↑](#footnote-ref-38)
39. Ibidem [↑](#footnote-ref-39)
40. Gasparini, W. (2008). L'INTÉGRATION PAR LE SPORT. Presses de Sciences Po « Sociétés contemporaines », pp. 07-23. [↑](#footnote-ref-40)
41. Chobeaux, F. & Segrestan, P. (2003). Le sport : un moyen d’intervention sociale sous conditions. Empan, pp. 48-50. [↑](#footnote-ref-41)
42. Paugam, S. (1990, Juin). Insertion, intégration, participation. Recherches et Prévisions, pp. 7-8 [↑](#footnote-ref-42)
43. Ibidem [↑](#footnote-ref-43)
44. Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. Cahiers de recherche sociologique, pp. 11-27. [↑](#footnote-ref-44)
45. Ibidem [↑](#footnote-ref-45)
46. Source ? [↑](#footnote-ref-46)
47. Source ? [↑](#footnote-ref-47)
48. Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. Cahiers de recherche sociologique, pp. 11-27. [↑](#footnote-ref-48)
49. Ibidem. [↑](#footnote-ref-49)
50. Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. Cahiers de recherche sociologique, pp. 11-27 [↑](#footnote-ref-50)
51. Thalineau, A. (2012, Mars). Le cadre normatif de l’accompagnement social : entre permanence et changement. Cahiers de l’action, pp. 9-12. [↑](#footnote-ref-51)
52. Ibidem. [↑](#footnote-ref-52)
53. C.P.A.S Charleroi. (2020). cpas charleroi/ activites-d-insertion-sociale. Récupéré sur CPAS Charleroi : https://www.cpascharleroi.be/fr/insertion/espaces-citoyens/espace-citoyen-de-gosselies/activites-d-insertion-sociale [↑](#footnote-ref-53)
54. Naja, A. (2005). Les effets pervers des approches fonctionnalistes en matière d’intégration par le sport. Intégration par le sport : représentations et, pp. 39-55. [↑](#footnote-ref-54)
55. Bourdieu, P. (1984). Questions de sociologie. Paris : Editions de minuit. [↑](#footnote-ref-55)
56. Duret, P. (2008). Sociologie du sport. Paris : Presse Universitaire de France. [↑](#footnote-ref-56)
57. Ibidem. [↑](#footnote-ref-57)
58. Defrance, J. (2006). Sociologie du sport. Paris : La Découverte. [↑](#footnote-ref-58)
59. Parlebas, P. (1986). Eléments de sociologie du sport. Paris : Presses Universitaires de France. [↑](#footnote-ref-59)
60. ACCO. (2010). « Pauvreté en Belgique », Annuaire. Leuven : ACCO. [↑](#footnote-ref-60)
61. Ibidem. [↑](#footnote-ref-61)
62. Ibidem. [↑](#footnote-ref-62)
63. Franssen, A. (2003, Décembre). Le sujet au cœur de la nouvelle question sociale. La Revue nouvelle, p. 29. [↑](#footnote-ref-63)
64. Dumont, D. (2012). Les droits sociaux fondamentaux dans la lutte contre la pauvreté. Bruges : die Keure / la Charte. [↑](#footnote-ref-64)
65. Collet, C. (2018). Comprendre le développement et la structuration de « l’espace des “ socio-sports ” rennais ». Rennes : HAL-Archives ouvertes. [↑](#footnote-ref-65)
66. Mignon, P. (2000, Juillet-Aout). Sport, insertion, intégration. Hommes & Migrations, pp. 15-26. [↑](#footnote-ref-66)
67. Racine, S. (2007, Janvier). Un tour d’horizon de l’exclusion. Service social, pp. 91-108. [↑](#footnote-ref-67)
68. Ibidem. [↑](#footnote-ref-68)
69. Holt, L. H. (2004). Toward a Grounded Theory of the Psychosocial Competencies and Environmental Conditions Associated with Soccer Success. Journal of Applied Sport Psychology, pp. 199-219. [↑](#footnote-ref-69)
70. Durkheim, E. (1922). Education et sociologie. Paris : Presses Universitaires de France. [↑](#footnote-ref-70)